

# Guide Pratique



# Étriché

Édition 2026

# Numéros Utiles

15

URGENCES  
MÉDICALES  
(OU SAMU)

17

POLICE OU  
GENDARMERIE

18

POMPIERS

114

PERSONNES  
SOURDES OU  
MALENTENDANTES

115

URGENCES  
SOCIALES (OU  
SAMU SOCIAL)

112

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN  
(permettant d'accéder au Samu, à la Police et aux Pompiers)



02 41 42 62 03

GENDARMERIE  
TIERCÉ

MÉDECIN DE GARDE : 116 117

PHARMACIE DE GARDE : 32 37

CENTRE ANTI-POISON *Angers* : 02 41 48 21 21

URGENCES EAU : 02 44 71 05 58

URGENCES EDF : 09 72 67 50 49

URGENCES GAZ : 0800 47 33 33

URGENCES CHU : 02 41 35 37 12

URGENCES PÉDIATRIQUES : 02 41 35 44 27

URGENCES DENTISTE (*week-end & jours fériés*) : 116 117

VIOLENCE FEMMES : 3919

URGENCES VÉTÉRINAIRE (*Châteauneuf*) : 02 41 69 80 69

URGENCES VÉTÉRINAIRE (*Tiercé*) : 02 41 22 05 37

Ambulances Châteauneuf / Sarthe : 02 41 21 12 12

Ambulances Seichoises (Seiches/Loir) : 02 41 76 98 55

Assistante sociale : 02 41 21 51 00

Clinique de la main : 02 41 86 86 41

Drogue info service : 0800 23 13 13

Écoute alcool : 0 980 980 930

Enfance maltraitée : 119

Maternité CHU d'Angers : 02 41 35 57 17

Contre le harcèlement : 30 18

Tabac info service : 3989



02 41 42 60 01

MAIRIE



# Le Mot du Maire

Chères Étrichéennes, Chers Étrichéens,

Ce guide s'inscrit dans la continuité de celui édité en 2020. L'objectif est de vous faire découvrir ou redécouvrir tous les services dont regorge Étriché et qui font notre singularité. Car notre commune ne manque pas d'atouts, avec 47 entreprises dynamiques réparties sur le territoire, un tissu associatif dense tant sur le plan culturel, social que sportif et bon nombre d'animations qui font vivre notre beau village ! Il nous appartient de continuer à le faire vivre en étant acteurs des initiatives locales et associatives ou encore en privilégiant le "made in Étriché" dès lors que c'est possible.

Je profite également de cette occasion pour remercier le personnel municipal, acteur majeur de nos services communaux. Il veille notamment à notre cadre de vie, à nos enfants ou encore nous accompagne dans nos démarches administratives.

Vous trouverez également une multitude d'informations très utiles notamment sur les dispositifs réglementaires en vigueur. Je pense en particulier, dans la continuité de cet été marqué par les fortes chaleurs et les incendies, aux obligations légales de débroussaillage qui s'imposent à tous désormais pour limiter la propagation des incendies et ainsi protéger notre environnement et nos maisons.

Ce guide rappelle enfin les règles de vie en communauté auxquelles nous sommes tous tenus pour permettre de vivre ensemble sereinement, je compte sur chacun d'entre vous pour être vigilant et permettre ainsi de bien vivre ensemble.

Comme le reste de nos publications, ce guide est financé par nos entreprises, un grand merci à elles !

David LAGLEYZE  
Maire

## SOMMAIRE

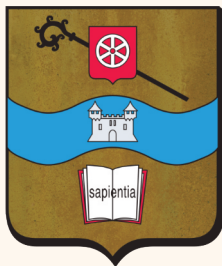
|       |                           |
|-------|---------------------------|
| p. 2  | Numéros Utiles            |
| p. 4  | Étriché et son histoire   |
| p. 6  | Équipe Municipale         |
| p. 9  | Le CMJ                    |
| p. 10 | Personnel Communal        |
| p. 12 | Mairie                    |
| p. 13 | La Grange et ses Services |
| p. 14 | Démarches Administratives |
| p. 18 | Urbanisme                 |
| p. 20 | Débroussaillage (OLD)     |
| p. 24 | Syndicat d'Eau de l'Anjou |
| p. 26 | 3RD'Anjou                 |
| p. 30 | Nouveaux arrivants        |
| p. 31 | Écoles                    |
| p. 32 | Enfance & Jeunesse        |
| p. 34 | Services à la personne    |
| p. 36 | Transports                |
| p. 38 | Communication             |
| p. 39 | Espaces Santé             |
| p. 40 | Bibliothèque              |
| p. 41 | Location de salles        |
| p. 42 | CCALS                     |
| p. 43 | Crises Majeures           |
| p. 46 | Bien Vivre Ensemble       |
| p. 49 | Frelons asiatiques        |
| p. 50 | Annuaire Associations     |
| p. 52 | Annuaire professionnel    |
| p. 55 | Randonnée                 |



# Étriché et son Histoire

La 1<sup>re</sup> mention historique du nom de la commune date de 1306, la charte de l'Abbaye Saint Serge indiquant « Locus qui dicitur Estriachus » (le lieu qui nomme Étriché).

## Étriché et son Blason



Dans le blason, on peut y voir la crose des abbés de la Roë qui ont été à l'origine du Prieuré du Port l'Abbé.

### Les armes de la commune :

*D'or à la fasce ondée d'azur chargée d'un château d'argent, accompagnée en chef d'une crose de sable posée en bande, chargée d'un écusson de gueules surchargé d'une roue d'argent, et en pointe d'un livre ouvert aussi de gueules, les pages aussi d'argent chargées du mot « Sapientia » de sable.*

## Étriché et ses Monuments Historiques



Le Prieuré du Port l'Abbé se situe sur la route de Daumeray. Depuis 1965, il conserve un ensemble de bâtiments classé monument historique.

Cet ensemble forme l'une des richesses architecturales de la commune.

Le prieuré des Augustins de la Roë fut fondé par l'évêque Rainaud de Martigné dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Il sera dédié à St Hilaire, Évêque de Poitiers. Le logis et la chapelle ont été édifiés en 1523 par l'abbé Guy Le Clerc, aumônier d'Anne de Bretagne.



Cet édifice datant du XII<sup>e</sup> siècle sera dédié à St Hilaire, Évêque de Poitiers.

L'église sera déclarée succursale le 30 septembre 1807, la bénédiction aura lieu en 1913 par Mr le Chanoine Bridier.



Celle-ci est composée d'une nef unique et d'un chœur, d'une chaire du XVII<sup>e</sup> siècle, d'un autel doté d'un grand vitrail de la Vierge et d'une reproduction du retable de la chapelle du Moulin d'Yvray datant du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le Plessis Chivré est une ancienne terre seigneuriale relevant de la Chatellerie de Juvardeil, ces terres appartenant à la famille de Chivré.

La construction de la partie principale du château date du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

De 1630 à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le château fut cédé à de nombreuses familles (héritages et ventes successifs).

Ces différentes familles ont façonné, à travers les siècles, le bâtiment que l'on connaît aujourd'hui (construction d'une chapelle, réhabilitations des parcs et jardins,...).





Le moulin d'Yvray était un village de pêcheurs, d'artisans et de paysans.

La chapelle, située dans le hameau du Moulin d'Yvray (village au bord de la Sarthe, entre Tiercé et Étriché), a été construite en 1498 et est dédiée à St Jean Baptiste.

Elle présente un pignon avec une porte en anse de panier surmontée d'un campanile où pend une cloche provenant de l'Abbaye de Ferrières.

Des mariages furent célébrés dans la chapelle jusque fin XVIII<sup>e</sup>. En 1792, la chapelle fut confisquée puis mise en vente et rachetée par trois particuliers qui l'ont conservée en l'état. La chapelle est mentionnée dans les documents cadastraux depuis 1940.



## Le Drame du Moulin d'Yvray

### L'affaire Judiciaire qui défraya la chronique au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'affaire Pierrerit :

Connue sous le nom du « drame du Moulin d'Yvray », cette affaire s'est déroulée il y a 200 ans, au printemps 1817.

Le 4 mai, un noyé est retrouvé à la porte marinière de Porte-Bise. En réalité, il s'agit d'un homme assassiné et jeté dans la Sarthe. Identifié, le cadavre est celui d'un voyageur qui s'est arrêté à l'auberge de la Boule d'Or, le 19 avril 1817.

La victime s'appelle François-Xavier Delœuvre, « un artiste dramatique », parisien, natif de Lyon.

Avant même l'identification du « noyé » qui présente des blessures à la bouche, les soupçons se portent sur la famille Chalumeau, et notamment sur Pierrerit.

C'est son gendre, Louis Ménard, qui tient l'auberge de la Boule d'Or avec sa femme Anne, fille Chalumeau. La famille n'a pas bonne réputation. Leur fortune a grossi rapidement, trop rapidement aux yeux des villageois.

C'est une succession de découvertes et de rumeurs qui vont conduire Pierrerit et sa famille devant le tribunal. D'abord un non-lieu est prononcé à Baugé. Le procureur du roi relance la procédure. Le 14 août 1817, la Cour d'Appel est saisie de l'affaire.

Après l'exhumation du cadavre, l'autopsie confirme la thèse du crime.

La servante finira elle-même par confirmer.

La peine de mort tombe le 3 décembre par la Cour d'Assises.

Cette histoire sordide comprend des rebondissements, implique plusieurs personnes condamnées et exécutées sur l'échafaud.

L'exécution s'est déroulée le jour du Mardi Gras de l'an 1818 sur le Champ-de-Mars à Angers.

Cette saga a marqué les esprits des contemporains et a donné lieu à la rédaction de livres, pièces de théâtre, plaintes, articles.

---

**Vous désirez en savoir plus ?**

**Consultez le site de la commune, rubrique "découvrir Étriché", onglet "Histoire"**

# Équipe Municipale



tous les jours  
sur rendez-vous



**David LAGLEYZE**

Finances - Représentant CCALS - Président du CCAS

**COMMISSIONS :**

- Finances
- Appel d'Offres (CAO)
- Commune des Impôts Directs (CCID)

**INTER-COMMUNAL :**

- Président de la CCALS
- Président de 3RD'ANJOU

Maire

**COMMISSIONS :**

- Scolaire
- Restaurant Scolaire
- Accueil Périscolaire (APS)
- Cimetière
- Finances
- Économie
- Conseil Municipal des Jeunes

**Virginie AUDARD**

Scolaire - Périscolaire  
Cimetière - CmJ



1<sup>ère</sup> Adjointe



**Samuel GESTRAUD**

Urbanisme - Économie  
Vice-Président du CCAS

**COMMISSIONS :**

- Urbanisme
- Économie
- Finances
- Sécurité Routière

2<sup>e</sup> Adjoint

**COMMISSIONS :**

- Communication
- Lien avec les Associations
- Finances

**Marie-Laure CHANET**

Communication



3<sup>e</sup> Adjointe



**Fabrice MASSON**

Bâtiment - Voirie

**COMMISSIONS :**

- Bâtiment
- Réseaux et Voirie
- Assainissement et SPANC

- Finances
- Urbanisme
- Verdissement
- Sécurité Routière

4<sup>e</sup> Adjoint

**COMMISSIONS :**

- Animation
- Appels d'Offres
- Finances
- Économie
- Verdissement

**Sylvie ROSEAU**  
Animation



Conseillère Déléguée



**Delphine STROESSER**

Représentante CCALS

**COMMISSIONS :**

- Finances
- CMJ
- Sécurité Routière

Déléguée Inter-Communale



**Emmanuel BRÉHÉRET**

**COMMISSIONS :**

- Finances
- Économie

**COMMISSIONS :**

- Cimetière
- Urbanisme

**Rodolphe DRANO**

Membre du CCAS



**Véronique DROUIN**

**COMMISSIONS :**

- Cimetière
- Communication
- Verdissement
- Sécurité Routière

**COMMISSIONS :**

- Économie
- Animation
- Verdissement

**Stéphanie ESNAULT**

Membre du CCAS



**Marina EUGÈNE**

**COMMISSIONS :**

- Cimetière
- CMJ
- Verdissement

**COMMISSIONS :**

- Cimetière
- Économie
- Sécurité Routière

**David GAUDIN**



**Jean-Louis GRIMAUT**

**COMMISSIONS :**

- Cimetière
- Urbanisme
- Verdissement



**Philippe JOUET**

**COMMISSIONS :**

- Économie
- Urbanisme
- Verdissement



**Brigitte LANDEROÏN**

**COMMISSIONS :**

- Finances
- Économie
- Communication
- Verdissement



**Yann LAPEYRONIE**

**COMMISSIONS :**

- Finances
- Économie
- Verdissement



**Séverine MÉAR**  
Membre du CCAS

**COMMISSIONS :**

- Animation
- Urbanisme
- Sécurité Routière



**Gregory WARY**

**COMMISSIONS :**

- Finances
- Cimetière
- Urbanisme
- Sécurité Routière

Ce guide a été réalisé par la commune d'Étriché : 02 41 42 60 01 - [accueil.mairie@etriche49.fr](mailto:accueil.mairie@etriche49.fr)  
[www.etriche49.fr](http://www.etriche49.fr)

Directeur de publication : David Lagleyze

Directrice de la rédaction : Marie-Laure Chanet

Rédacteurs / Correcteurs : Commission Communication

Mise en page / Maquette : Marie-Laure Chanet,  
assistée de Brigitte Landeroïn et Laura Madelain-Dansault

Cartes et graphisme : Marie-Laure Chanet

Crédits Photos : ©Mairie

Imprimerie : Saxoprint - Tirage : 800 exemplaires





# CMJ

## Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) existe à Étriché depuis 2016.

Le dernier en date est installé depuis octobre 2025.

Il est composé de jeunes Étrichéens, de plus de neuf ans.

Ils sont élus par les enfants de la commune qu'ils représentent.

Sous l'autorité du maire, le Conseil Municipal des Jeunes a pour mission d'initier les enfants à la vie citoyenne et démocratique, aux valeurs républicaines et à la vie politique de la commune.

Le CMJ collecte les idées, qui émanent de tous les enfants, pour améliorer leur cadre de vie et participent ainsi activement à leurs projets de la commune aux côtés de leurs élus référents. Il a un rôle consultatif.

Les propositions du CMJ sont soumises au Conseil Municipal.

Depuis sa création, plusieurs actions ont été réalisées :

- ▶ Remise en état des décorations bois de Noël,
- ▶ Installation de panneaux de sécurité routière près de la salle de sport,
- ▶ Choix de la structure de jeux de la salle de sport,
- ▶ Réaménagement de l'aire de jeux près du city stade,
- ▶ Travaux de peinture lors de la Journée Citoyenne...

Les jeunes conseillers ont été initiés aux institutions républicaines et sont associés à l'agenda des activités de la commune :

- ▶ Vœux du maire,
- ▶ Journée citoyenne,
- ▶ Cérémonie du 11 novembre,
- ▶ Repas des seniors,
- ▶ Fête du village (Grande Tablee + spectacles)...

Le CMJ est encadré par

**Virginie AUDARD** (adjointe aux affaires scolaires),

**Delphine STROESSER** (conseillère municipale),

**Marina EUGENE** (conseillère municipale)

et **Yann LAPEYRONIE** (conseiller municipal).

**Le CMJ est renouvelé de façon périodique.**

**Nous encourageons tous les enfants motivés par un engagement citoyen à prendre contact avec la mairie.**



# Personnel Communal



Céline LAnglais - Secrétaire Générale des Services



Mathilde Poirier - Secrétaire de Mairie



Laura Madelain-Dansault - Service Communication - Agence Postale  
Portage de Repas - Responsable Restaurant Scolaire



Corentin Germain - Responsable Accueil Périscolaire - Restaurant Scolaire



Thibault Jollivet - Accueil Périscolaire - Restaurant Scolaire



Clara Jubeau - Accueil Périscolaire - Restaurant Scolaire



Sonia Biemont - Accueil Périscolaire



Fanny Garreau - Entretien École et APS  
Salle des Sports - Vestiaires - Restaurant Scolaire



Marie-Claude BOISSONNET - Atsem - Entretien École - Restaurant Scolaire



Marine RICHER - Restaurant Scolaire



Catherine BEAUDENIT - Atsem - Entretien École - Restaurant Scolaire



Eric AUBRY - Entretien Espaces Verts - Voirie - Bâtiments



Stéphane LETESSIER - Entretien Espaces Verts - Voirie - Bâtiments



**DAINVAUX**  
Renov'Anjou

*Depuis + de 45 ans  
à votre service !*

• MAÇONNERIE • TAILLE DE PIERRE • RESTAURATION  
• RAVALEMENT • ASSAINISSEMENT  
• TERRASSEMENT • SABLAGE

**Tél.: 02 41 69 85 94**

[www.dainvaux-renovanjou.fr](http://www.dainvaux-renovanjou.fr) • [contact@dainvaux-renovanjou.fr](mailto:contact@dainvaux-renovanjou.fr)



**8 Grande Rue - BP50004**  
**Châteauneuf-sur-Sarthe- 49330 LES HAUTS D'ANJOU**



2112 / 2183



[www.etriche49.fr](http://www.etriche49.fr)

**La Mairie vous accueille :**

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 17 h 30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 17 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

**Les démarches possibles à l'accueil de la mairie :**

- ▶ Déclaration de l'enfant dès la naissance
- ▶ Dossier de mariage
- ▶ Déclaration de décès
- ▶ Demandes d'acte de Naissance, Mariage et Décès
- ▶ Délivrance du livret de famille
- ▶ Recensement dès 16 ans
- ▶ Inscription listes électorales
- ▶ Déclaration d'urbanisme
- ▶ Location de salles

**CONTACT :**

**02 41 42 60 01**

[accueil.mairie@etriche49.fr](mailto:accueil.mairie@etriche49.fr)

1, square de la Mairie  
49330 ÉTRICHÉ



**Moments  
Uniques**  
*By Audrey* 

**Wedding Planner & Designer**

**Audrey vous accompagne dans l'organisation  
et la décoration de **votre mariage****

mais aussi pour d'autres événements comme les  
**Baby-showers, Révélation sexe bébé, Fiançailles,  
Anniversaires, Baptêmes, ...**



 49330 Étriché

 06.62.23.88.19

 [momentsuniques.wpplanner@gmail.com](mailto:momentsuniques.wpplanner@gmail.com)

 [www.momentsuniqueswpplanner.com](http://www.momentsuniqueswpplanner.com)

# La Grange et ses Services

## L'agence Postale

2, place de l'abbé Humeau

Horaires d'ouverture : Lundi de 17 h à 19 h

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h

Samedi de 9 h à 12 h

### Services postaux :

- ▶ Affranchissements manuels
- ▶ Dépôt d'objets ordinaires et recommandés
- ▶ Dépôt d'objets suivis
- ▶ Vente de timbres et prêt à poster
- ▶ Retrait de lettres recommandées et colis



02 41 42 88 24

Paiement par CB (1 € minimum), chèque (pièce d'identité obligatoire) ou espèces.

### Service financier : retrait d'espèces :

- ▶ Si titulaire ou co-titulaire d'un compte à la Banque Postale
- ▶ Versements en espèces limités à 500 €
- ▶ Être munis de son chéquier (et d'une carte d'identité) ou de sa carte bancaire

## Point Info



Différents documents sont mis à votre disposition :

- ▶ **FRANCE SERVICES** : ex MSAP, Maison des Services Au Public
- ▶ **MDS** : Maison Départementale des Solidarités (Baugé)
- ▶ **CLIC** : Centre Local d'Information et de Coordination (pour les plus de 60 ans)
- ▶ Info Tourisme
- ▶ Info intercommunale

Laura, disponible aux heures d'ouvertures de l'Agence Postale, se fera un plaisir de vous guider dans vos démarches.

## Accès Numérique

Un ordinateur est à votre disposition aux heures d'ouverture de l'agence postale.

Vous pouvez également demander du soutien ou un conseil sur rendez-vous auprès de Laura.



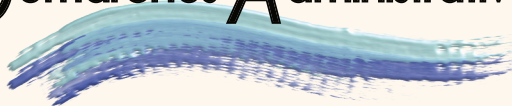
Contact : Laura MADELAIN-DANSULT

✉ [communication.etriche@etriche49.fr](mailto:communication.etriche@etriche49.fr)



02 41 42 88 24  
07 56 36 61 17

# Démarches Administratives



## Carte Nationale d'Identité.

Pour faire une demande de Carte Nationale d'Identité (CNI), vous devez prendre rendez-vous dans une mairie équipé d'un DR (Dispositif de Recueil), les mairies de Tiercé et Châteauneuf-sur-Sarthe en sont équipées.

La carte est gratuite\*.

En cas de perte ou vol, cela vous coûtera 25 €\* en timbres fiscaux.

Elle est valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.

Il est possible également de faire une pré-demande sur **ants.gouv.fr**.

N'oubliez pas de communiquer le numéro de pré-demande à l'agent de mairie.

## Passeport

Pour faire une demande de passeport, vous devez prendre rendez-vous dans une mairie équipé d'un DR (Dispositif de Recueil), les mairies de Tiercé et Châteauneuf-sur-Sarthe en sont équipées. Les bénéficiaires sont obligatoirement présents lors du rendez-vous (prise d'empreintes).

Il est possible également de faire une pré-demande sur **ants.gouv.fr**.

N'oubliez pas de communiquer le numéro de pré-demande à l'agent de mairie.



Coût\* :

► 86 € pour un majeur

► 17 € pour un enfant entre 0 et 14 ans

► 42 € entre 15 et 17 ans en timbres fiscaux.

Il est valable 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

## Carte Grise.

Uniquement sur le site **ants.gouv.fr** après avoir créé un compte si vous n'en possédez pas.

Le règlement de la carte grise doit être effectué par carte bancaire.

Si votre achat se fait par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile habilité, celui-ci peut effectuer ces démarches pour vous.

## Permis de Conduire

Suite à une perte ou un vol, la demande de renouvellement doit obligatoirement se faire sur le site **ants.gouv.fr**.



## Acte de Naissance.

Faire une demande auprès de la mairie du lieu de naissance ou sur **service-public.fr**.

## Acte de Mariage

Faire une demande auprès de la mairie du lieu de mariage ou sur **service-public.fr**.

## Acte de Décès.

Faire une demande auprès de la mairie du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt ou sur **service-public.fr**.

## Livret de Famille

Il est délivré lors du mariage ou à la déclaration du 1<sup>er</sup> enfant.  
Pour obtenir un duplicata en cas de perte ou de vol, faire une demande auprès de la mairie du lieu de domicile.  
Ces actes sont gratuits et délivrés aux personnes majeures concernées par les documents.



## Mariage Civil.

Il faut être majeur pour se marier.

Le mariage est célébré dans une commune avec laquelle au moins l'un des deux époux a des liens durables, de façon directe ou indirecte (c'est-à-dire via un parent).

Le dossier est disponible sur le site de la mairie et doit être déposé à la mairie de la commune choisie pour la cérémonie entre 1 à 6 mois avant la date du mariage.

## Baptême Civil

Appelé aussi parrainage républicain, il est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant sans connotation religieuse.  
Il est accessible à tous et permet de donner à un enfant de moins de 13 ans un parrain et une marraine sans avoir à passer par l'église.  
Il se déroule toujours à la mairie du domicile et n'a aucune valeur juridique.

Le dossier est disponible sur notre site internet **etriche49.fr**



## Pacte Civil de Solidarité

**Le PACS** est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Il ne faut être ni mariés et ni déjà liés à un PACS et n'avoir aucun lien de parenté directe, ni d'alliance en ligne directe.

Pour la déclaration du PACS, les partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie dans laquelle ils fixent leur résidence commune.

Il est possible de faire une pré-demande de PACS sur :  
**www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46162.**

# Décès

- ▶ Il convient de faire constater le décès par un médecin.
- ▶ Il doit être déclaré à la mairie du lieu du décès dans les 24 heures, par toute personne disposant des documents nécessaires :
  - ▶ certificat de décès
  - ▶ livret de famille
  - ▶ pièce d'identité / passeport
  - ▶ extrait d'acte de naissance
- ▶ Un acte de décès sera alors remis à la famille.
- ▶ Les obsèques doivent intervenir dans les 14 jours suivant le décès (dimanches et jours fériés compris).
- ▶ La famille doit se charger de désigner un notaire si besoin, d'informer les tiers du décès (notamment l'employeur, les caisses de retraite, les organismes sociaux, la ou les banques, les prestataires de services et le centre des impôts), en leur transmettant une copie de l'acte de décès.



La commune dispose d'un cimetière communal d'environ 450 emplacements, espace cinéraire compris (jardin du souvenir, columbarium, cavurnes).

Les emplacements sont attribués aux personnes :

- ▶ dont le domicile est sur la commune
- ▶ décédées sur la commune
- ▶ possédant une sépulture de famille
- ▶ tributaires de l'impôt foncier

Tarifs et règlement consultables sur notre site internet : [etriché49.fr](http://etriché49.fr)

## Élections

L'inscription sur les listes électorales est automatique dès la majorité de tout citoyen français, à condition d'avoir effectué un recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

À défaut, la situation doit être régularisée auprès de la mairie de son domicile.

En cas de déménagement, vous devez vous inscrire auprès de la mairie de votre domicile avant le 6<sup>e</sup> vendredi avant le scrutin.



## Recensement et Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

**Tout jeune Français âgé de 16 ans doit se faire recenser en mairie ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr)**

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une **attestation de recensement**.

L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la JDC.



**Sans vous Avec vous**

**DEVENEZ  
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**



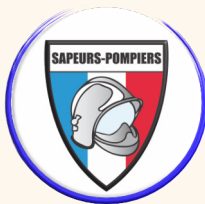
**ON RECRUTE  
PRES DE CHEZ VOUS**

f t in X y

PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE

SDIS

anjou



# Sapeurs-Pompiers

**Vous êtes âgé de 16 ans ou plus,**  
vous êtes motivé,  
vous aimez aider votre prochain,  
vous rendre utile, sauver des vies...

**Venez rejoindre l'équipe des pompiers volontaires.**

Contact centre intercommunal des 3 rivières  
**02 41 42 60 05**

**Les sapeurs-pompiers  
de Maine-et-Loire**



**Vous êtes candidat  
sapeur-pompier professionnel ?**

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur :  
[emploi-territorial.fr](http://emploi-territorial.fr)

Envoyez votre candidature par mail à :  
[recrutements@sd3is49.fr](mailto:recrutements@sd3is49.fr)

**Rejoignez les sapeurs-pompiers  
de Maine-et-Loire !**

**Vous souhaitez vous engager  
en tant que sapeur-pompier volontaire ?**

- 1 - Flashez le QR code
- 2 - Sélectionnez le centre d'incendie et de secours le plus proche de votre domicile
- 3 - Contactez le chef de centre pour convenir d'une rencontre

**Brûlerie  
de la Maine**

**Artisans torréfacteurs engagés**

**Céline & Geoffroy Fourreau**

Café frais et artisanal.  
Sélection de thés et produits gourmands  
Coffrets cadeau

Vente directe aux particuliers et aux professionnels

*Ouverture de la boutique*

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

et de 14h30 à 18h30

Samedi de 9h30 à 12h30

[www.brulერიedelamaine.fr](http://www.brulერიedelamaine.fr)

ZA du Perray - Etriché

02 41 69 73 84



**Patrick CADEAU  
MENUISERIES**



**Neuf & Rénovation**

Bois / Alu / PVC / Mixte  
Escaliers - Parquets  
Portes de garage  
Ossature et bardage bois  
Cuisine aménagée  
Isolation des combles  
Isolation par l'extérieur  
Portails



**MENUISERIES**

125 Chemin de la Brosse

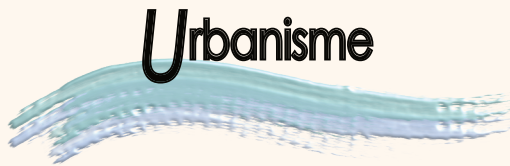
49330 Etriché

06 73 47 64 06

02 41 18 89 84

Email : [ste.cadeau.patrick@orange.fr](mailto:ste.cadeau.patrick@orange.fr)

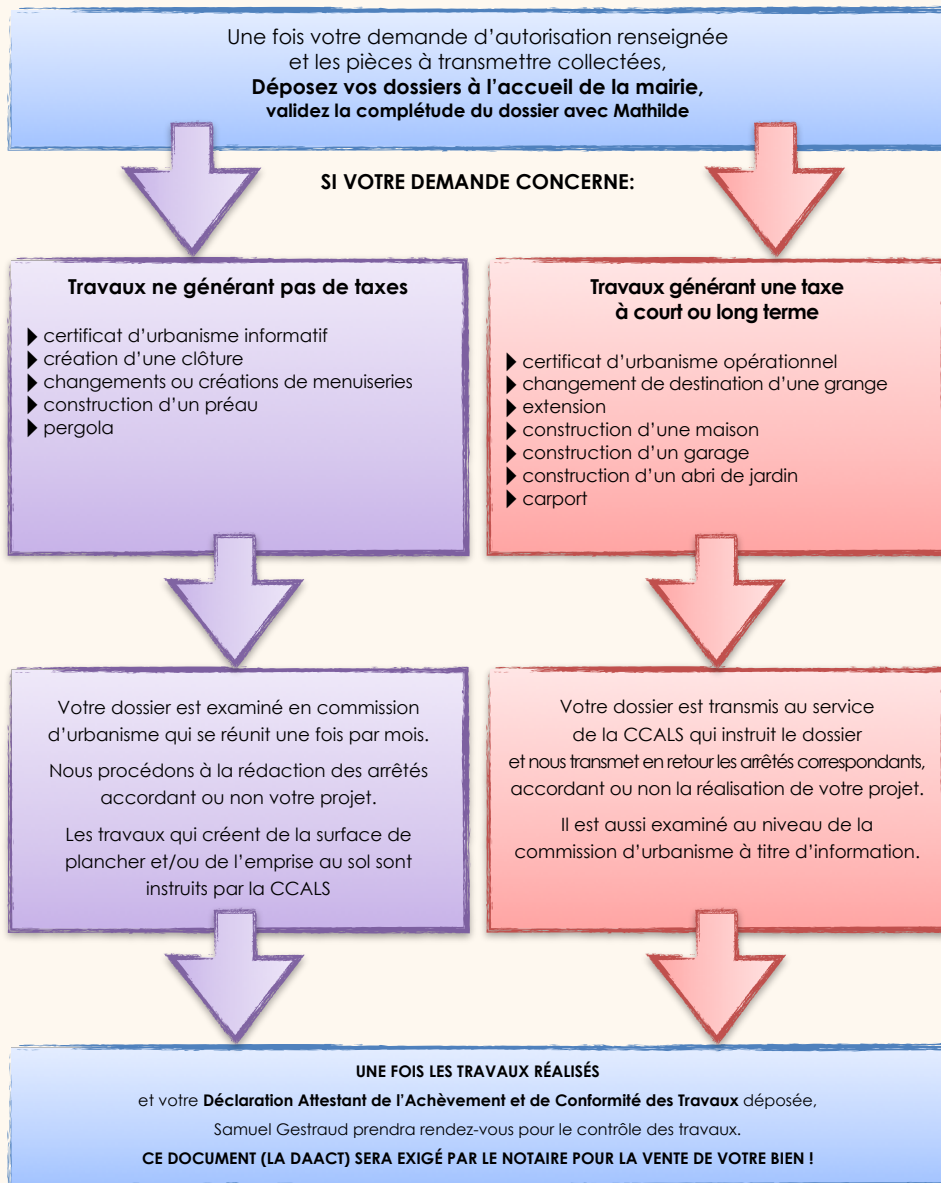
[www.menuiserie-cadeau-angers.fr](http://www.menuiserie-cadeau-angers.fr)



## INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DE VOS PROJETS ! LA MAIRIE EST VOTRE INTERLOCUTEUR

### LA PROCÉDURE



# QUEL FORMULAIRE POUR QUELS TRAVAUX ?

## Quelques exemples

### DÉLAIS D'INSTRUCTION :

- ▶ DP / Déclaration Préalable : 1 mois
- ▶ PC / Permis de Construire : 2 ou 3 mois

#### Pour un préau, abri de jardin, carport, pergola,... ?

- ▶ < 5 m<sup>2</sup> : aucune
- ▶ < 20 m<sup>2</sup> : DP
- ▶ > 20 m<sup>2</sup> : PC

#### Pour une extension (agrandissement d'une maison, garage,...) ?

- ▶ < 5 m<sup>2</sup> : aucune
- ▶ < 20 m<sup>2</sup> : DP, en zone U < 40 m<sup>2</sup>
- ▶ > 20 m<sup>2</sup> : PC, en zone U > 40 m<sup>2</sup>

▶ **ATTENTION :**  
si surface globale > 150 m<sup>2</sup> obligation d'un architecte

#### Pour une fenêtre de toit, une lucarne ?

- ▶ DP

#### Pour une couverture ?

- ▶ À l'identique : aucune, sinon DP

#### Pour une façade ?

- ▶ À l'identique : aucune, sinon DP

#### Construction d'un châssis ou d'une serre dans votre terrain ?

- ▶ < 1.80 m de hauteur : AUCUNE
- ▶ < 4.00 m de hauteur et < 2000 m<sup>2</sup> : DP
- ▶ > 1.80 m de hauteur et > 2000 m<sup>2</sup> : PC

#### Pour changer des menuiseries ?

- ▶ À l'identique : aucune, sinon DP

#### Pour une ouverture extérieure ?

- ▶ Création ou modification : DP

#### Pour une piscine, bassin,... ?

- ▶ < 10 m<sup>2</sup> : aucune
- ▶ < 100 m<sup>2</sup> : DP
- ▶ > 100 m<sup>2</sup> : PC
- ▶ Piscine couverte : PC

#### Pour un mur, une clôture, un portail,... ?

- ▶ Création ou modification DP

▶ **ATTENTION :**  
hauteur différente selon zonage

**Le bon réflexe quel que soit votre projet :  
se renseigner en mairie.**

**Mathilde POIRIER** (aux heures d'ouverture de la mairie) & **Samuel GESTRAUD** (sur rendez-vous)  
sont à votre écoute pour vous conseiller et relayer vos questions

**Venez les rencontrer avant toute demande de travaux pour qu'ils puissent :**

- ▶ vérifier la faisabilité de votre projet au regard du PLUih.
- ▶ vous aiguiller sur la procédure adéquate, le bon formulaire à remplir et les pièces à fournir.

# Obligations Légales de Débroussaillage OLD

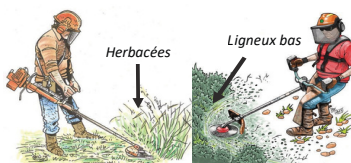
## Comment faire en pratique ?

### MODALITES TECHNIQUES & RESULTATS ATTENDUS

1

#### Couper-Broyer la végétation

Végétation herbacée et ligneuse basse



2

#### Couper les arbustes

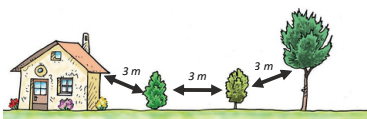
situés sous couvert des arbres



3

#### Mettre les arbustes à distance

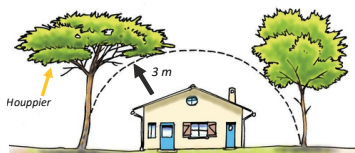
A plus de 3m du bâti, des autres arbustes et des arbres



4

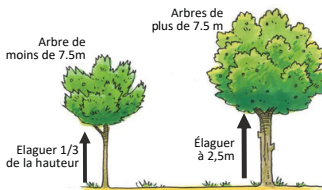
#### Mettre les houppiers à distance du bâti

Houppiers d'arbres à plus de 3m du bâti



5

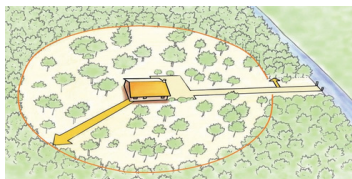
#### Élaguer les arbres à 2.50 mètres



6

#### Débroussailler progressivement

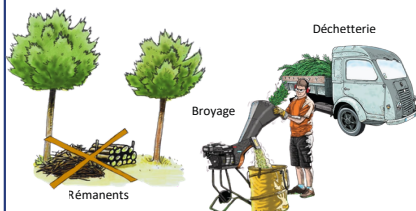
Depuis le bâti vers le milieu naturel



7

#### Éliminer les rémanents

par broyage et dispersion ou par exportation

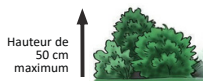


8

#### Maintenir l'état débroussaillé

##### 1 fauche minimum par an

Repousse ligneuse et semi-ligneuse ne doivent pas dépasser 50 cm de haut pendant la période à risque





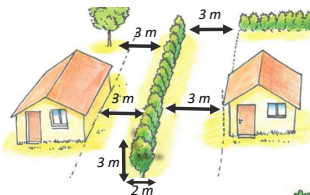
## Comment faire en pratique ?

### MAINTIEN & DÉROGATIONS

#### ✓ Haie non bocagère

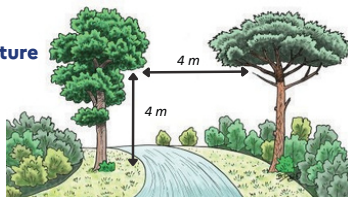
Maintien dans les conditions suivantes :

- 3 mètres du bâti (minimum)
- 3 mètres de haut (maximum)
- 2 mètres de large (maximum)



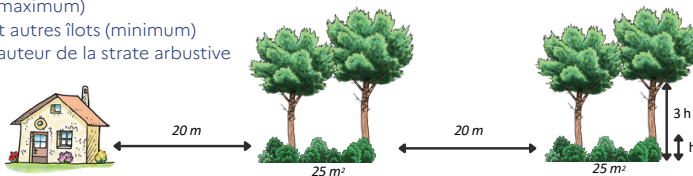
#### ✓ Voie privée donnant accès à une installation de toute nature

Mise au gabarit de : 4 mètres de haut x 4 mètres de large



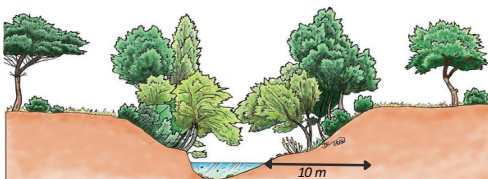
#### ✓ Maintien d'îlots de végétation :

- Superficie de 25 m<sup>2</sup> (maximum)
- A 20 mètres du bâti et autres îlots (minimum)
- Houppier à 3 fois la hauteur de la strate arborescente



#### ✓ Conservation des boisements rivulaires :

- Sur 10 mètres de large



#### ✓ Conservation des arbres à cavité, arbres têtards, arbres morts, arbres remarquables, ... :

- Ils ne doivent pas compromettre la sécurité des personnes et des biens.
- Ils doivent être maintenus en l'absence de risque phyto-sanitaire



Arbre à cavité



Arbre en têtard



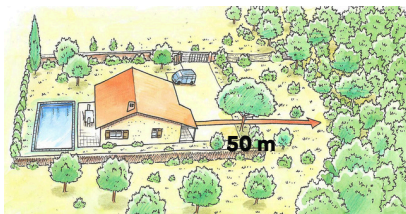
Arbre mort sur pied



Ces arbres constituent  
des refuges  
de biodiversité

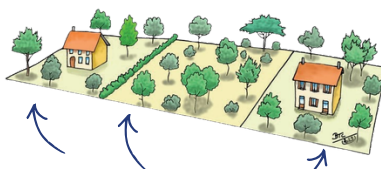
# Qui doit débroussailler ?

## En zone N, A, Au du PLU



Propriétaire de l'installation de toute nature  
sur 50 mètres, y compris sur fonds voisin

## En zone U du PLU



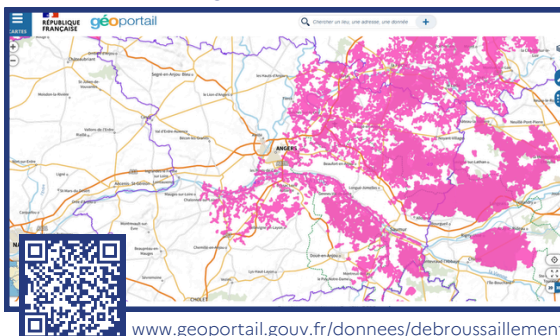
Propriétaire de la parcelle  
sur la totalité de la parcelle

# Où s'appliquent les OLD ?

Les OLD s'appliquent dans les massifs (bois et forêts + zones tampons de 200 mètres) classés à risque incendie.

Les haies bocagères, peupleraies, parcelles agricoles et zones de compensation environnementales ne sont pas concernées par cette obligation.

## Zonage des secteurs concernés



[www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussailement](http://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussailement)

# Quand débroussailler ?

La première mise en œuvre du débroussaillage est préconisée du 15 septembre au 15 mars.

Les travaux en dehors de ces périodes sont néfastes à la biodiversité et au respect des végétations et peuvent de plus entraîner des départs de feux.

L'état débroussaillé doit ensuite être maintenu tout au long de l'année, selon les consignes présentées dans cette plaquette.

Direction départementale des territoires de Maine-et-Loire

Service Eau, Environnement, Biodiversité  
Pôle Interdépartementale de gestion de la forêt

Illustrations :

©Bruno Tessier-du-Cros / ONF



[www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)

Actions de l'État

Risques naturels et technologiques

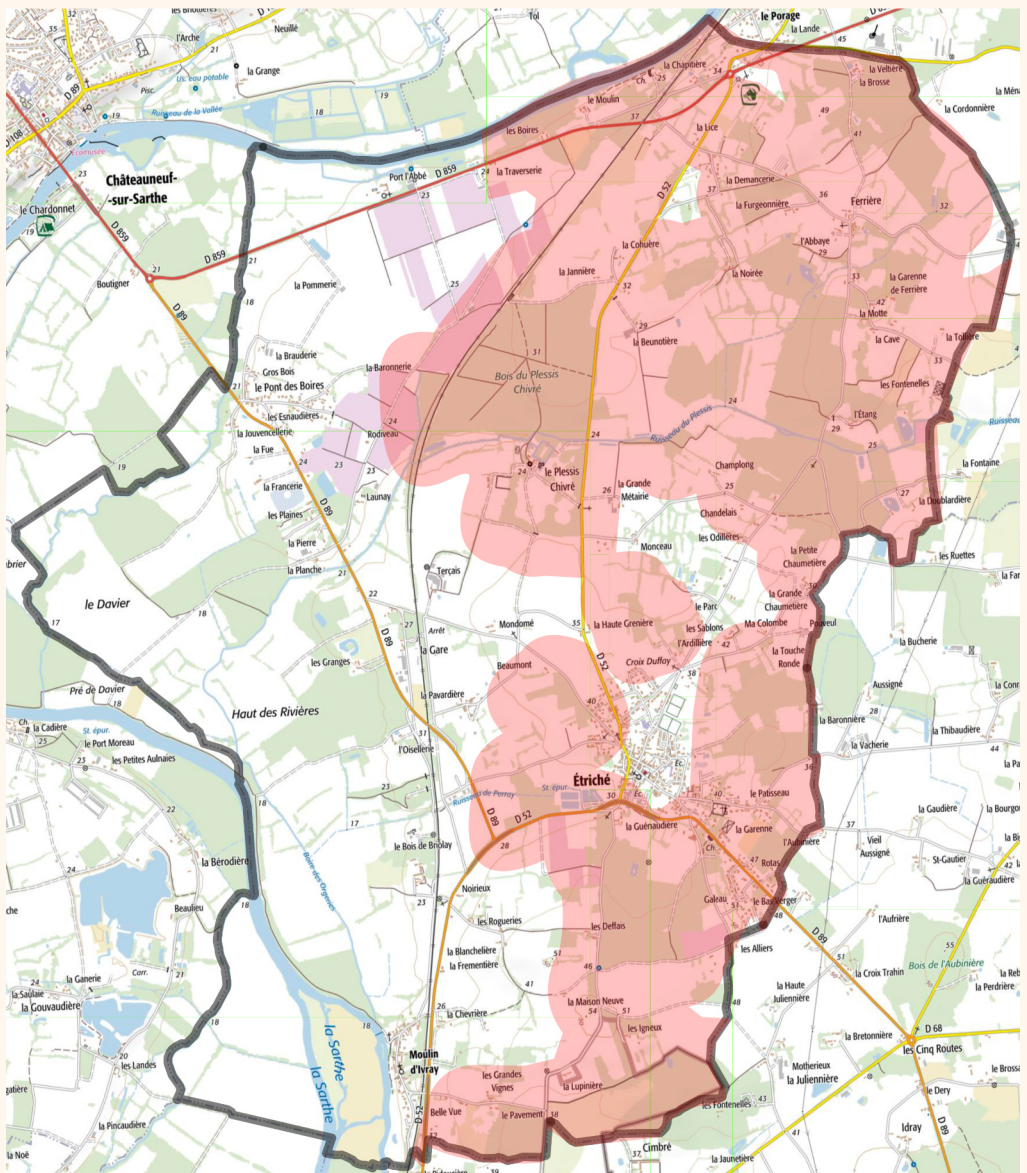
> Autres risques  
> Feux de forêts

[www.onf.fr](http://www.onf.fr)



—

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillement>



# Syndicat d'Eau de l'Anjou



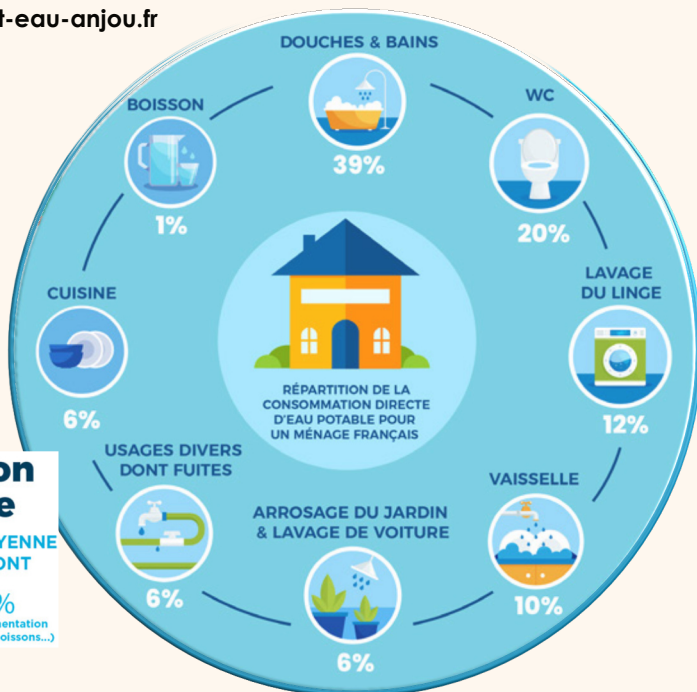
Les eaux sont gérées par le Syndicat d'Eau de l'Anjou.

Ce service est situé au 12 rue Joseph Fourier

CS 10025 - 49071 BEAUCOUZÉ cedex

Il est joignable au 02 41 34 34 00 ou [contact@syndicat-eau-anjou.fr](mailto:contact@syndicat-eau-anjou.fr)

site internet : [www.syndicat-eau-anjou.fr](http://www.syndicat-eau-anjou.fr)



## Le saviez-vous ?

Pour comptabiliser notre consommation réelle d'eau potable, il faut aussi prendre en compte notre consommation indirecte que sont les quantités d'eau nécessaires à la production des biens et services que nous utilisons.

De l'exploitation des matières premières, au transport des produits finis, en passant par la fabrication, notre consommation indirecte peut atteindre plusieurs milliers de litres d'eau par jour !



## 1. Chassez les fuites d'eau

Saviez-vous qu'une seule fuite au goutte à goutte peut représenter jusqu'à 4 litres d'eau potable gaspillés par heure ?

Goutte à goutte : 4 litres/heure soit 35m<sup>3</sup>/an = 108 €  
Mince filet d'eau : 16 litres/heure soit 140 m<sup>3</sup>/an = 435 €  
Filet d'eau : 65 litres/heure soit 550 m<sup>3</sup>/an = 1712 €  
Fuite de chasse d'eau : 25 litres/heure soit 220 m<sup>3</sup>/an = 684 €

Pour limiter ces pertes d'eau, pensez à :

- **Bien fermer votre robinet** pendant que vous vous brossez les dents, que vous rasez, que vous nettoyez vos mains ou votre visage.
- **Réparer sans tarder** un robinet ou une chasse d'eau qui fuit.
- **Fermer le robinet et le compteur d'eau** lorsque vous partez en vacances ou que votre logement n'est pas occupé.



## 2. Privilégiez les douches aux bains

En prenant une douche plutôt qu'un bain, vous économisez 100 litres d'eau...  
À condition de ne pas rester trop longtemps sous la douche.

**ASTUCE :** votre douche ne doit pas durer plus d'une chanson (environ 2 à 3 minutes). Et pensez à fermer le robinet lorsque vous vous savonnez. N'utilisez l'eau que pour vous mouiller puis vous rincer.



## 3. Optez pour un mitigeur thermostatique et isolez votre chauffe-eau



Vous pouvez **économiser 15 % d'eau** durant une douche en trouvant instantanément la bonne température grâce à un mitigeur thermostatique. Et si vous isolez correctement votre chauffe-eau, sa température sera constante, l'eau restera donc bien chaude, cela diminuera vos besoins en eau.

# Adoptons les bons réflexes

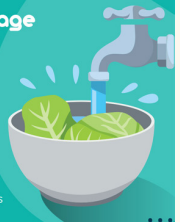
### Ne gaspillons pas l'eau

Prélèvement d'eau en rivière soumis à autorisation de la police de l'eau.

Respecter les réglementations sur les rejets d'eaux usées (assainissement individuel)

## 4. Récupérez l'eau de rinçage pour arroser vos plantes

Lorsque vous rincez vos fruits et légumes, vous pouvez **récupérer l'eau utilisée pour arroser vos plantes**. De même, pensez à récupérer l'eau des pichets après chaque repas pour votre jardin ou vos plantes d'intérieur.



## 5. Installez un réducteur de pression



Le syndicat vous recommande très fortement d'installer un réducteur de pression pour réduire la pression de votre réseau d'eau, protéger ainsi vos installations et stabiliser le débit de votre robinet pour éviter les saccades.

## 6. Installez un mousseur sur vos robinets et pommeaux de douche



Le principe du mousseur est simple : en injectant des bulles d'air via votre robinet/pommeau de douche, il donne l'illusion que vous utilisez la même quantité d'eau qu'un équipement classique.

**Le mousseur réduit le débit d'eau de presque 50 %.**

## Arrosage du jardin :

- Arroser raisonnablement, grâce au paillage
- Choisir des variétés résistantes aux chaleurs et demandant peu d'eau.

## Wc :

- Pensez aux toilettes sèches

## Produits chimiques à proscrire dans les eaux usées :

- Proscrire les rejets de médicaments (retour en pharmacie),
- Produits phytosanitaires et chimiques (collecte en déchetterie)

## Piscines :

- Pas de vidange de piscine dans les eaux pluviales.
- Remplissage des piscines soumis à réglementation.

## 7. Installez une chasse d'eau à double débit

En équipant votre chasse d'eau d'un système à double débit, vous pouvez **économiser jusqu'à 7 litres d'eau par chasse**. En mode normal, la chasse d'eau utilise 10 litres tandis qu'en mode économique, elle n'utilisera qu'entre **3 et 6 litres** selon les modèles. Vous pouvez également diminuer le volume de remplissage de votre cuve d'eau en plaçant des briques ou des bouteilles d'eau à l'intérieur.



## 8. Utilisez la touche éco de votre lave-linge ou lave-vaisselle



Saviez-vous qu'une vaisselle effectuée en machine utilise entre **15 et 19 litres d'eau** tandis qu'une même vaisselle faite à la main utilise entre **30 et 80 litres d'eau**.

Tout d'abord, privilégiez les appareils ménagers (lave-linge, lave-vaisselle) économes en eau en consultant leur étiquette énergie. **Choisissez de préférence les appareils classés A.**

Pour un lave-vaisselle, suivant le classement de l'appareil, la consommation en eau peut varier de 15 litres à 40 litres. Et pour un lave-linge, la consommation en eau peut passer suivant les appareils de 60 à 130 litres. Veillez à bien remplir ces appareils avant utilisation. Une machine qui tourne à moitié vide vous fait gaspiller de grandes quantités d'eau. Et utilisez bien entendu la touche « éco » de votre appareil.

Si vous n'avez pas de lave-vaisselle, utilisez deux bacs d'eau dans votre évier, le premier pour nettoyer la vaisselle et le second pour la rincer.

## 9. Nettoyez votre voiture dans une station de lavage

Avec un simple tuyau d'arrosage, il vous faudra utiliser près de **200 litres** d'eau alors qu'une station de lavage n'utilisera que **60 litres** d'eau pour nettoyer votre voiture.



## 10. Récupérez et stockez les eaux de pluies

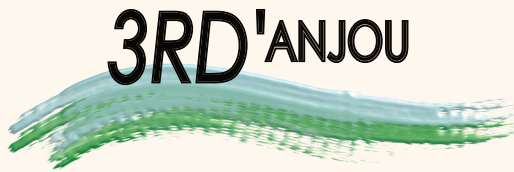
En adoptant un système de récupération d'eau de pluie, non seulement vous pouvez réutiliser l'eau stockée pour l'arrosage de votre jardin et le nettoyage de votre voiture, et vous agissez sur l'eau de ruissellement.



## 11. Arrosez votre jardin de préférence le soir

En arrosant le soir, vous limitez les pertes d'eau dues à l'évaporation, vous faites ainsi **économiser entre 5 et 10 % d'eau**. Par ailleurs, pour réduire de moitié la fréquence des arrosages, pensez à biner régulièrement votre terre pour l'aérer. Pensez également à utiliser du matériel d'arrosage économique (« goutte à goutte », microaspersion...).





## Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou

Les déchets sont gérés par 3RD'ANJOU.

Ce service est situé au 103 rue Charles Darwin 49125 TIERCE.

Il est joignable au 02 41 59 61 73 ou [www.3rdanjou.fr](http://www.3rdanjou.fr).

Le site internet permet de retrouver :

- les points de collecte volontaire :
  - déchetterie
  - verre
  - ordures ménagères et recyclables
- les bonnes pratiques pour une bonne collecte : les erreurs à éviter, les bons gestes à adopter,
- les astuces pour réduire ses déchets (composteur à demander à votre 3RD'ANJOU)
- les formulaires de renseignements (commande de bacs, carte déchetterie,...)
- le paiement en ligne de vos factures.



## Collecte

**Les conteneurs gris sont destinés aux ordures ménagères.**

**Les conteneurs jaunes sont destinés aux ordures recyclables.**



Vous pouvez les commander auprès du 3RD'ANJOU (par téléphone ou site internet),  
Le calendrier de collecte est disponible sur le site,  
chaque jour de collecte étant fonction du lieu de résidence.

**Les collectes d'ordures ménagères et recyclables ont lieu tous les 15 jours.**

## Déchetteries

10 déchetteries, dont Châteauneuf-sur-Sarthe et Tiercé,  
accessibles à l'aide de la carte remise par le 3RD'ANJOU  
(à commander sur le site ou par téléphone)

► **Concerne :**

- encombrants,
- déchets verts,
- gravats,
- produits toxiques,
- ferrailles,
- etc.



**APPLICATION ÇAVAOU**  
Prenez une photo de votre déchet,  
on vous dit çavaou !



### Tous les Emballages et tous les Papiers



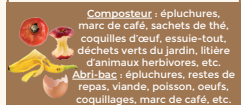
A déposer en vrac (pas en sac)

### Les Emballages en Verre



Points d'apport volontaire

### Les Bioressources



Composteur et  
Points d'Apport Volontaire\*





**Une entreprise ancrée à Etriché depuis 1999 - 40 collaborateurs au service des particuliers, des professionnels et des collectivités publiques**  
**Des ouvriers qualifiés, des techniciens et des ingénieurs répartis dans 2 enseignes pour réaliser tous vos projets de construction ou de rénovation**  
**dans les métiers de la charpente, la couverture et la menuiserie.**

Faites confiance à des gens de métier



[www.acb-construction.fr](http://www.acb-construction.fr) | Nos charpentiers, couvreurs, menuisiers à vos côtés

- Charpente bois
- Maison ossature bois
- Extension ossature bois
- Couverture

- Porte & Fenêtre
- Volet, Store, brise soleil
- Pergola
- Portail & Clôture



### Siège social :

1040 route de Châteauneuf - La Gare  
 49 330 ETRICHE ☎ 02.41.42.60.57  
[contact@acb-construction.fr](mailto:contact@acb-construction.fr)

### Showroom :

3 Bld des Bretonnières  
 49 124 ST BARTHELEMY D'ANJOU ☎ 02.41.20.60.20  
[contact@acb-portesetfenetres.fr](mailto:contact@acb-portesetfenetres.fr)

Étriché, ses services



14

vers la Gare

Daumeray  
Morannes  
Durtal

Route de la Gare

Loissement du  
Haut rocher

Route de la Gare

Rue de la Tonnerie

Route du Porage

Rue des

Frères

Rue de la Mare

12

9

5

Rue J. et K. de  
Quatrebarbes

Impasse de la  
Concorde

Rue du Stac

Rue de la Gaule

Gaule

Place de  
l'Eglise

Rue du Chauvi

Rue de  
l'Enfer

Squa  
la M

Rue Charles de

2

Rue de la  
Vieille Cure

7

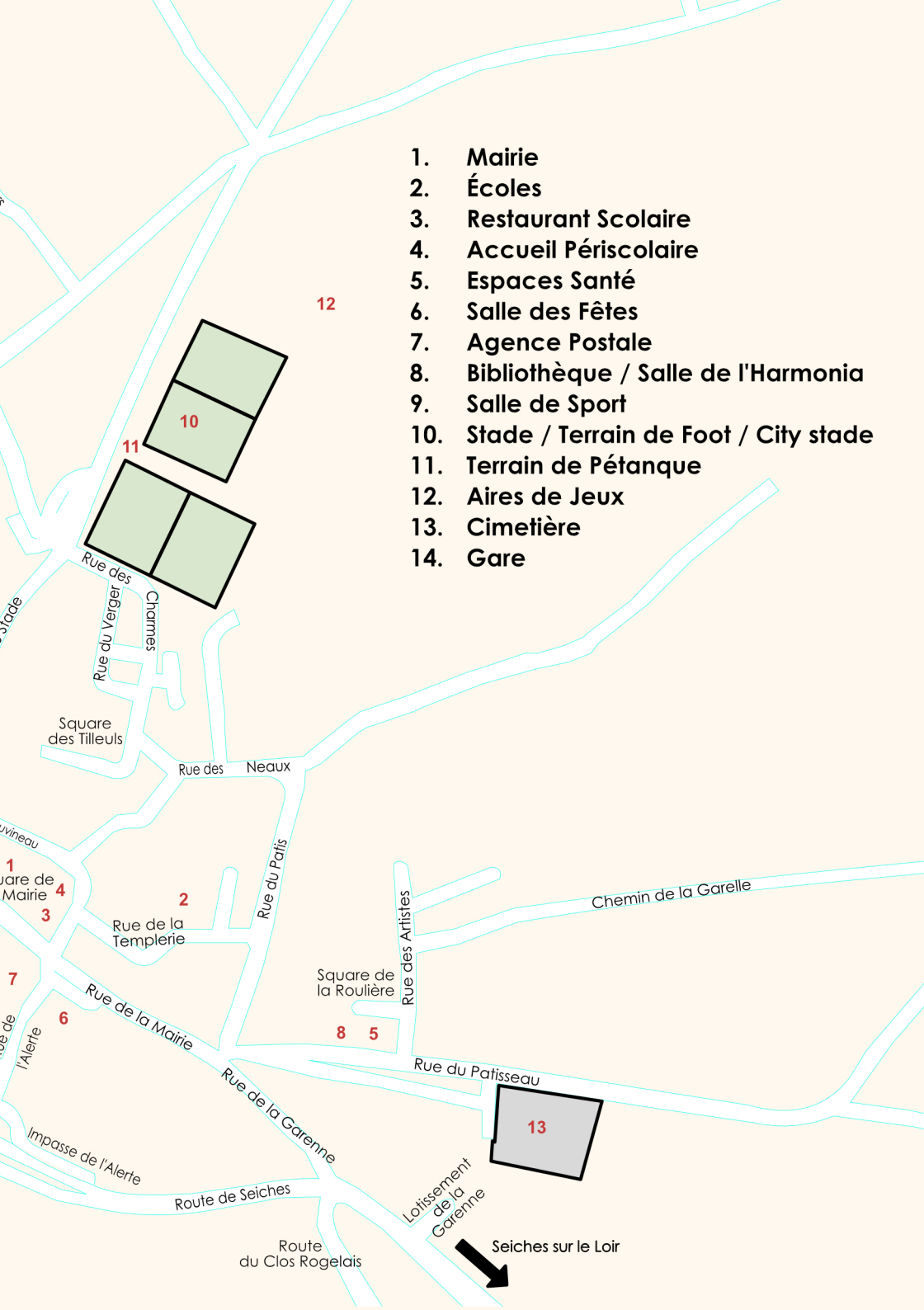
Rue de

Route de Tiercé

Tiercé  
Châteauneuf / Sarthe

Route  
de la Lupinière

1. Mairie
2. Écoles
3. Restaurant Scolaire
4. Accueil Péri-scolaire
5. Espaces Santé
6. Salle des Fêtes
7. Agence Postale
8. Bibliothèque / Salle de l'Harmonia
9. Salle de Sport
10. Stade / Terrain de Foot / City stade
11. Terrain de Pétanque
12. Aires de Jeux
13. Cimetière
14. Gare



# Nouveaux Arrivants

## En cas de Déménagement, il faut Penser à :

- ▶ transférer son courrier avec la POSTE : **[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)**
- ▶ déclarer sa nouvelle adresse aux divers organismes : **[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**  
(sécurité sociale, caisses de retraite, Pôle Emploi, service des impôts, service des cartes grises (SIV), CAF).
- ▶ demander un nouveau contrat de fournitures d'énergie (électricité, gaz)
- ▶ faire le transfert de ligne à son opérateur téléphonique (+ internet)
- ▶ contacter la SAUR pour la fourniture d'eau : **[www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)** / 02 41 40 14 55  
dépannage 24 h / 24 : 02 44 71 05 58
- ▶ contacter 3RD'ANJOU pour l'élimination des déchets : **[www.3rdanjou.fr](http://www.3rdanjou.fr)** / 02 41 59 61 73  
(containers ordures ménagères et recyclage, composteur, carte d'accès aux déchetteries)
- ▶ s'inscrire sur les listes électorales : en mairie ou **[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)** (téléservice)
- ▶ inscrire son ou ses enfants à l'établissement scolaire et / ou périscolaire de son choix :  
(demander un certificat de radiation à l'ancienne école pour l'inscription) :
  - ▶ école publique : 02 41 42 85 20
  - ▶ école privée : 02 41 42 84 64
  - ▶ restaurant scolaire : 07 56 36 61 17 ou [restaurantscolaire@etricher49.fr](mailto:restaurantscolaire@etricher49.fr)
  - ▶ accueil périscolaire : 07 50 56 28 95 ou [accueilperiscolaire@etricher49.fr](mailto:accueilperiscolaire@etricher49.fr)
  - ▶ collège public sur CHÂTEAUNEUF/SARTHE : 02 41 96 19 50
  - ▶ collège privé sur CHÂTEAUNEUF/SARTHE : 02 41 69 88 89



# Les Écoles

## MATERNELLES & PRIMAIRES

### École Alphonse DAUDET (Publique)

6, rue de la Vieille Cure  
49330 ÉTRICHÉ  
Tél. : 02.41.42.85.20  
mail : ce.0490645k@ac-nantes.fr

Directeur : M. Philippe DESPORTES

152 élèves - 110 familles  
7 classes  
8 enseignants - 2 ATSEM



#### Association de Parents d'Élèves (APE)

Présidents : Amandine LECOCQ et Sébastien RICHARD  
ape.alphonsedaudet@gmail.com

#### Association Daud'Ecole

Président : David GODOT  
Tél : 02.41.42.85.20  
mail : ce.0490645k@ac-nantes.fr

### École Les TEMPLIERS (Privée)

5, rue de la Templerie  
49330 ÉTRICHÉ  
Tél. : 02.41.42.84.64 ou 06.35.90.07.08

Directrice : Mme Fabienne KAYSER  
www.etriche-lestempliers.fr

80 élèves - 65 familles  
4 classes  
6 enseignants -1 ATSEM



#### Organisme de Gestion d'un Établissement Catholique (OGECE)

Président : Benoît DUBE  
presidentogec@etriche-lestempliers.fr

#### Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL)

presidentapel@etriche-lestempliers.fr



# Enfance & Jeunesse

## Restaurant Scolaire

**La Gourmandine - 4, square de la Mairie**



Les enfants scolarisés dans les écoles d'Étriché sont accueillis au restaurant scolaire pour la pause méridienne, de 12 h à 13 h 20. L'équipe est composée de 10 personnes.

Pour réserver ou décommander un repas, vous devez vous connecter sur votre portail famille

**Tout repas non décommandé avant midi, deux jours ouvrés précédents, sera facturé.**

**Prévenir :**

- soit le lundi avant midi pour le jeudi
- soit le jeudi avant midi pour le lundi

En cas de sortie scolaire, vous n'avez pas à prévenir, l'enseignant s'en charge.

**Contact : Laura MADELAIN-DANSAULT**  
**restaurantscolaire@etriche49.fr**

**☎ 07 56 36 61 17**

## Accueil Périscolaire

En attendant le départ pour l'école ou l'arrivée des parents, et tout en respectant le rythme de chacun, sont proposés aux enfants, différents temps d'animation encadrés : activités manuelles ou créatives, coloriages, jeux de société...



Pour réserver ou annuler, vous devez vous connecter sur votre portail famille

**Toute réservation non décommandée avant 19 h 00, deux jours ouvrés précédents, sera facturée.**

**Pour réserver ou annuler, prévenir :**

- soit le lundi avant 19 h 00 pour le jeudi
- soit le jeudi avant 19 h 00 pour le lundi

**Lieux d'accueil :** Maison de l'Enfance, 6, square de la Mairie



**Horaires d'ouverture :**

- 7 h 00 à 9 h 00
- 16 h 30 à 19 h 00

**Contact : Corentin GERMAIN**

- **07 50 56 28 95**
- **accueilperiscolaire@etriche49.fr**

# Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE s'adresse aux familles et aux professionnels de l'accueil individuel.

Il propose des matinées rencontres et des permanences d'accueil (sur rendez-vous ou par téléphone) tout au long de la semaine. Il est réparti en quatre secteurs et il est itinérant sur le territoire de la CCALS

Les matinées proposées par le RPE sont des lieux de rencontre et de professionnalisation à destination des assistants maternels (hors vacances scolaires).

**RPE secteur MORANNES**  
**(Baracé, Étriché, Morannes sur Sarthe Daumeray)**

**Stéphanie EL HELOU**  
**Siège de la CCALS - 103 rue Charles Darwin - 49125 Tiercé**  
**06 71 49 59 87**



Le RPE accompagne les parents en recherche d'un mode d'accueil, les oriente en fonction de leurs besoins et les informe sur la législation du particulier employeur.



## Espace Jeunes

**Lieu de vie, d'échanges et de découvertes**, l'espace jeunes permet aux adolescents de se retrouver et de participer à diverses activités pendant toute l'année et les vacances scolaires.

Ce service répond aussi aux besoins des **10-17 ans** en matière d'information et de prévention grâce aux animateurs référents qui assurent un accueil de proximité dans les communes du territoire.

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, le jeune doit obligatoirement être inscrit pour bénéficier des services des espaces jeunes.

**L'espace jeunes se situe 13 rue Lonchamp à Tiercé, et est ouvert :**  
**le mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h**  
ainsi que le **vendredi de 17 h à 19 h 30**

**Contact : Mathilde ANIS**  
**06 87 86 99 05**  
**espacejeunes.tierce@ccals.fr**  
 **ccals.fr/les-espaces-jeunes-ej**



# Services à la Personne

## C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Le centre d'action sociale est un établissement public administratif communal. Son action se met en place sur la base d'une réflexion autour du diagnostic social de la commune.

Ceci passe par une étude des besoins en terme de logements sociaux, d'outils d'insertion ou encore d'accompagnements contre la précarité, l'isolement ou encore l'avancée en âge...



Notre CCAS est présidé par Monsieur le maire, David LAGLEYZE et se compose de 8 membres,

### dont 4 élus :

- ▶ Samuel GESTRAUD vice-président du CCAS
- ▶ Rodolphe DRANO
- ▶ Séverine MEAR
- ▶ Stéphanie ENSAULT

### Et 4 non élus,

représentants de l'Action Sociale :

- ▶ Catherine ALAIN
- ▶ Camille PARREAU
- ▶ Christine TELLIER
- ▶ Emmanuel CAMUS

Contactez la mairie

## Voitur'ÂgeS



Créée en mai 2010, l'association « VOITUR'ÂGES Loir et Sarthe » est un service de transport solidaire entre les bénévoles (qui conduisent et offrent de leur temps) et les bénéficiaires ayant des difficultés ponctuelles de déplacement.

### Motifs :

- ▶ **rendez-vous médicaux** (sauf trajets remboursables par l'assurance maladie)
- ▶ **démarches administratives,**
- ▶ **visites familiales, amicales,**
- ▶ **courses,...**

Entourage indisponible ? L'association apporte une solution ponctuelle.

Un service pour les Étrichéens et pour les habitants des 6 communes environnantes :

Baracé, Cheffes, Écuillé, Soulaire-et-Bourg, Montreuil-sur-Loir et Tiercé.

**Contact : M. George UHLEN (réfèrent de la commune) 06 78 02 07 51.**

**Courriel : [voiturages49@gmail.com](mailto:voiturages49@gmail.com)**

# Portage de Repas

Le service est ouvert aux personnes âgées mais pas uniquement.  
Vous pouvez faire une demande après un retour d'hospitalisation par exemple.

Les repas sont préparés en liaison froide, conditionnés dans des plats transportés dans des boîtes isothermes, il suffit de les réchauffer.



Pour tous renseignements, contactez la mairie au 02 41 42 60 01  
ou par mail : [communication.mairie@etriché49.fr](mailto:communication.mairie@etriché49.fr)

## Sourires Part'Âgés



**Sourire Part'âgés est une association créée dans le but de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.**

Une équipe de bénévoles assure des visites de convivialité à leur domicile ou en structure.

Le temps d'un café, d'une promenade au bras, passer le temps à papoter, de rompre la solitude, d'apporter de l'attention, de la convivialité, de l'empathie, de l'écoute.

Vos enfants sont loin, vous vous sentez seul(e), vous avez de moins en moins de visites et les journées vous paraissent longues. Vous connaissez une personne isolée : un parent, un voisin... Aidons-les à ne pas rester seuls. Prenez contact avec l'association.

Vous êtes retraité(e) ou actif(ve) avec du temps disponible. Vous pouvez rejoindre l'équipe en contactant l'association. Les « cafés sourires », temps d'échanges et de paroles destinés aux bénévoles, sont organisés. Ces rencontres sont régulées par un médecin-gériatre.

L'association couvre 4 communes : Tiercé, Étriché, Baracé & Cheffes.

**Contact : 06 70 97 91 11**  
**[contact@sourires-partages.com](mailto:contact@sourires-partages.com)**  
**8, avenue des Érables - 49125 TIERCÉ**

**Référente pour Étriché**  
**Maryse Verger**  
**06 29 99 16 52**



## Solipass

Toujours plus engagée auprès des personnes en recherche d'emploi.

**BESOIN D'AIDE ?** Pour votre jardin, votre maison, avec SOLIPASS, c'est simple, économique et solidaire.

Portail internet : **[www.solipass.fr](http://www.solipass.fr)** et page Facebook.

Connectez-vous pour découvrir l'actualité et les services proposés.

### Siège Social SOLIPASS

14 rue des Peupliers ZA des Landes  
49125 TIERCE  
Tél. 02 41 42 11 85  
[asso@solipass.org](mailto:asso@solipass.org)

### Antenne SOLIPASS

2 rue des Fontaines  
49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE  
Tél. 02 41 24 12 43



## Gare d'Étriché-Châteauneuf

ÉTRICHÉ-CHÂTEAUNEUF vers ANGERS

ÉTRICHÉ-CHÂTEAUNEUF vers LE MANS



### Plus d'informations :

- ▶ [sncf.com/fr](https://www.sncf.com/fr) ou téléchargez l'appli SNCF
- ▶ [paysdelaloire.ter.sncf.com](https://paysdelaloire.ter.sncf.com)
- ▶ pour vos réservations : [www.oui.sncf](https://www.oui.sncf)
- ▶ par téléphone : 0 800 584 260
- ▶ en gares SNCF

### La Gare dispose de :

- ▶ Parking voitures
- ▶ Abris vélo

## Aléop

Pour vous déplacer en Pays de la Loire, la Région met à votre disposition plusieurs modes de transport : le train avec les TER, mais aussi le car, pour les transports interurbains, les transports scolaires et les lignes régulières régionales, le transport à la demande.

Pour vous rendre au travail, à l'école ou partir en week-end et plus, la Région assure cette offre de transport dans ses cinq départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée).



**Les transports scolaires permettent aux élèves de se rendre de leur domicile à leur école.**

**Le point de rassemblement principal s'effectue sur le parking de la salle de l'Alerte et les autres points sont définis en fonction du nombre d'élèves du quartier.**

**Contacts :** 02 41 22 72 95

[aleop.paysdelaloire.fr](https://aleop.paysdelaloire.fr)

**Adresse physique :**

13 avenue de la Constitution - 49000 ANGERS

**Adresse postale :** Aléop

Antenne régionale du Maine et Loire

CS 60046

49055 ANGERS Cedex 02



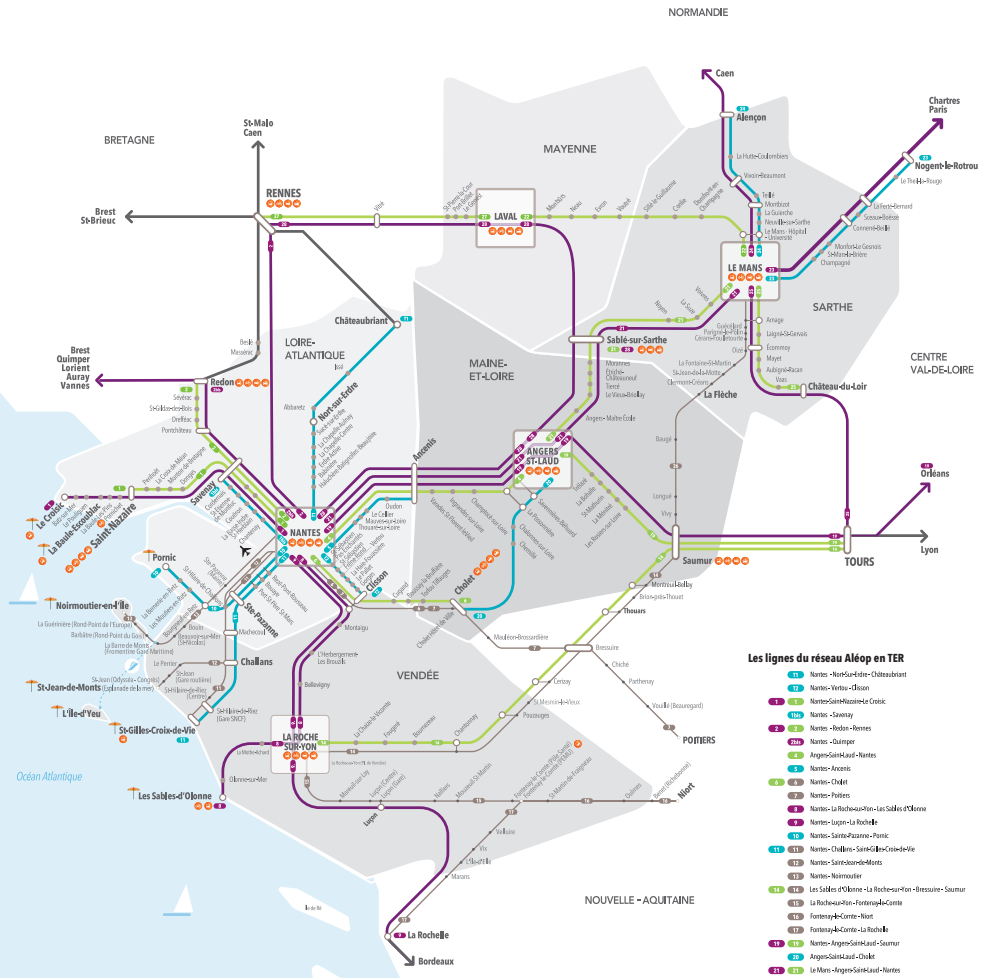
## Aire de Covoiturage

Une aire de covoiturage est référencée par le Département de Maine-et-Loire, au **Porage**. Elle se situe au niveau du giratoire des routes départementales 52 et 859 et contient 25 places.

Site du département :

[www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/routes-departementales/covoiturage](https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/routes-departementales/covoiturage)

# CARTE DES LIGNES RÉGIONALES DE TRANSPORT DES PAYS DE LA LOIRE



- Les lignes du réseau Aléop en TER**
- 137 Nantes - Cholet - La Roche-sur-Yvon
  - 138 Nantes - Vannes - Lorient
  - 139 Nantes - Saint-Nazaire - La Roche-sur-Yvon
  - 140 Nantes - Nantes - Nantes
  - 141 Nantes - Nantes - Nantes
  - 142 Nantes - Nantes - Nantes
  - 143 Nantes - Nantes - Nantes
  - 144 Nantes - Nantes - Nantes
  - 145 Nantes - Nantes - Nantes
  - 146 Nantes - Nantes - Nantes
  - 147 Nantes - Nantes - Nantes
  - 148 Nantes - Nantes - Nantes
  - 149 Nantes - Nantes - Nantes
  - 150 Nantes - Nantes - Nantes
  - 151 Nantes - Nantes - Nantes
  - 152 Nantes - Nantes - Nantes
  - 153 Nantes - Nantes - Nantes
  - 154 Nantes - Nantes - Nantes
  - 155 Nantes - Nantes - Nantes
  - 156 Nantes - Nantes - Nantes
  - 157 Nantes - Nantes - Nantes
  - 158 Nantes - Nantes - Nantes
  - 159 Nantes - Nantes - Nantes
  - 160 Nantes - Nantes - Nantes
  - 161 Nantes - Nantes - Nantes
  - 162 Nantes - Nantes - Nantes
  - 163 Nantes - Nantes - Nantes
  - 164 Nantes - Nantes - Nantes
  - 165 Nantes - Nantes - Nantes
  - 166 Nantes - Nantes - Nantes
  - 167 Nantes - Nantes - Nantes
  - 168 Nantes - Nantes - Nantes
  - 169 Nantes - Nantes - Nantes
  - 170 Nantes - Nantes - Nantes
  - 171 Nantes - Nantes - Nantes
  - 172 Nantes - Nantes - Nantes
  - 173 Nantes - Nantes - Nantes
  - 174 Nantes - Nantes - Nantes
  - 175 Nantes - Nantes - Nantes
  - 176 Nantes - Nantes - Nantes
  - 177 Nantes - Nantes - Nantes
  - 178 Nantes - Nantes - Nantes
  - 179 Nantes - Nantes - Nantes
  - 180 Nantes - Nantes - Nantes
  - 181 Nantes - Nantes - Nantes
  - 182 Nantes - Nantes - Nantes
  - 183 Nantes - Nantes - Nantes
  - 184 Nantes - Nantes - Nantes
  - 185 Nantes - Nantes - Nantes
  - 186 Nantes - Nantes - Nantes
  - 187 Nantes - Nantes - Nantes
  - 188 Nantes - Nantes - Nantes
  - 189 Nantes - Nantes - Nantes
  - 190 Nantes - Nantes - Nantes
  - 191 Nantes - Nantes - Nantes
  - 192 Nantes - Nantes - Nantes
  - 193 Nantes - Nantes - Nantes
  - 194 Nantes - Nantes - Nantes
  - 195 Nantes - Nantes - Nantes
  - 196 Nantes - Nantes - Nantes
  - 197 Nantes - Nantes - Nantes
  - 198 Nantes - Nantes - Nantes
  - 199 Nantes - Nantes - Nantes
  - 200 Nantes - Nantes - Nantes



LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE

aleop.paysdelaloire.fr



VOYAGEURS



transdev



KEOLIS



SOVETOURS

-  Des trains fréquents omnibus desservant les zones périurbaines.
-  Des trains rapides reliant les grands pôles régionaux.
-  Des trains omnibus reliant des pôles urbains aux zones rurales.
-  LIGNES FERROVIAIRES
-  LIGNES AUTOCARS
-  TRANSPORTS EN COMMUN (réseaux urbains)
-  VÉLOS (location ou vélo libre service)
-  VOITURES PARTAGÉES (location ou libre service, ...)
-  TAXI / VTC
-  STATION BALNÉAIRE



# Communication

La commune d'Étriché est dotée d'un panneau lumineux (situé face à l'agence postale) ainsi que des panneaux d'affichages à la Mairie, au Porage, au Pont des Boires et au Moulin d'Yvray.

Un bulletin d'information annuel est édité en début d'année.

En dehors de ces outils de communication, notre village possède de nombreux relais d'information.

## Site Internet



Le site de la commune se veut le plus exhaustif possible. C'est la source la plus complète où vous trouverez toutes les informations concernant notre village et la communauté de communes (CCALS).

[www.etriche49.fr](http://www.etriche49.fr)

## Page Facebook Compte Instagram

Étriché possède sa page Facebook ainsi qu'un compte Instagram : **Mairie Etriche**  
Suivez l'actualité de notre village et de ses habitants.



## IntraMuros

Téléchargez l'application **IntraMuros** sur votre smartphone. **Gratuite, simple, sans publicité, elle vous permet de suivre en temps réel l'actualité de votre commune et de l'ensemble du territoire :**

informations municipales, travaux, événements, alertes, idées de sorties, ou encore consultations citoyennes. Vous pouvez également signaler un problème (déchets sauvages, objets perdus, etc.) et participer à la vie locale.



## InfoLettre

Elle paraît chaque **1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre** en complément du bulletin annuel.  
**Elle est diffusée par mail et mise en ligne sur le site de la commune : [etriche49.fr](http://etriche49.fr).**



**Si vous souhaitez la recevoir dans votre boîte mail dès sa parution, merci de vous inscrire via cette adresse : [communication.mairie@etriche49.fr](mailto:communication.mairie@etriche49.fr)**

Tous les numéros sont consultables en ligne sur le site de la commune, rubrique **"Bulletins / Parutions"**.

Pour y faire paraître une information, envoyez texte et photo **avant le 25 DU MOIS PRÉCÉDENT**

# Espaces Santé

DEUX ESPACES SANTÉ BIEN-ÊTRE POUR UNE OFFRE DIVERSIFIÉE  
AFIN DE POUVOIR ACCÉDER À DES SOINS MÉDICAUX  
ET DES APPROCHES THÉRAPEUTHIQUES ET / OU DE BIEN-ÊTRE COMPLÉMENTAIRES



## Espace Santé HARMONIA

5B, rue du Pâtisseau

### Psychologue

**Isabelle TANGUY**  
sur rendez-vous  
Tél : 06 31 81 40 65

### Bioénergéticien

**Vasile VERES**  
sur rendez-vous  
Tél : 07 82 20 94 04  
[vasileveres.bioenergie@gmail.com](mailto:vasileveres.bioenergie@gmail.com)

### Infirmières

Soins à la permanence ou à domicile  
sur rendez-vous

Tél : 02 41 42 64 91  
[www.soins-sante49.fr](http://www.soins-sante49.fr)

### Psychologue, Psychothérapeute

**Estelle BRECHETEAU-DURILI**  
sur rendez-vous  
Tél : 06 76 52 15 22  
[ebdurili@orange.fr](mailto:ebdurili@orange.fr)



## Espace Santé 2

21, rue du Stade



### Psychomotricienne DE

**Anne MESLET**  
Consultation du lundi au vendredi  
sur rendez-vous  
Tél : 06 33 88 42 27  
[meslet.psychomot@gmail.com](mailto:meslet.psychomot@gmail.com)

Deux défibrillateurs sont installés en accès libre à Étriché

- En façade du bâtiment Mairie
- En façade de la salle des sports

Un dispositif qui permet à chacun d'entre nous de sauver des vies.

**En cas d'urgence, les bons gestes à observer sont les suivants :**

- **Alerter** soit les pompiers (18 ou 112) soit le SAMU (15)
- **Masser**. Les massages cardiaques sont nécessaires.
- **Poser l'appareil**. Les valises sont prêtes à l'emploi dans les boîtiers.



# Bibliothèque

**La bibliothèque d'Étriché, située à l'Harmonia,  
5A, rue du Patisseau**

**Tél : 02 52 75 03 93**

**vous accueille le mercredi de 15 h 45 à 18 h  
et le samedi de 10 h 30 à 12 h 15.**

La bibliothèque d'Étriché s'inscrit dans le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Anjou Loir & Sarthe (CCALS). Ce cadre intercommunal permet d'offrir aux habitants un choix documentaire important et plus de services mais aussi de fédérer et coordonner les actions des 15 bibliothèques.

La médiathèque « La Mosaique » à Durtal, constitue la clé de voûte de la mise en réseau des autres bibliothèques sur la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe. Ce lieu vous propose divers supports : **livres, revues, films, CD, DVD, jeux de société, jeux vidéo...**

**réseau des bibliothèques Anjou Loir et Sarthe ([www.bib-ccals.net](http://www.bib-ccals.net)).**

## **Les services offerts :**

- ▶ **Adhésion gratuite** (carte nominative et unique, valable pour l'ensemble des bibliothèques du réseau).
- ▶ **Un site internet** (pour réserver, prolonger des documents, accéder aux ressources numériques).
- ▶ **Circulation organisée des collections**, à l'aide d'une navette permettant à chaque lecteur d'emprunter des documents depuis n'importe quelle bibliothèque du territoire et de se le faire apporter dans la bibliothèque la plus proche de son domicile.
- ▶ **Programmation culturelle**, partagée et proposée dans les bibliothèques du réseau : expositions, ateliers, rencontres d'auteurs, spectacles pour les jeunes enfants.

## Contacts

**Tél : 02 52 75 03 93**

**[bibliotheque.etriche@gmail.com](mailto:bibliotheque.etriche@gmail.com)**

**[reseaubibliotheques@ccals.fr](mailto:reseaubibliotheques@ccals.fr)**



## Cabi'Livres

La cabi'livres, située place de l'église, est destinée à tous et c'est gratuit.

Son objectif est de favoriser les échanges et d'encourager le plaisir de la lecture sur un principe de civisme et de partage.

### **Mode d'emploi :**

- ▶ Je prends un livre et je peux en déposer un ou deux, trois maximum.
- ▶ Je prends soin du livre que j'emprunte.
- ▶ Ce lieu n'est pas un dépôt pour me débarrasser de mes livres.



**Prenez en soin !**

# Location de Salles

PLUSIEURS SALLES SONT DISPONIBLES À LA LOCATION CONVENANT  
AUX REPAS, VIN D'HONNEUR,  
SOIRÉE DANSANTE,  
EXPOSITION, RÉUNION, RÉPÉTITIONS, THÉÂTRE, CONCERT, CHORALES.

## Salle de l'Alerte

1, place de l'abbé Humeau

### CAPACITÉ

Grande salle (235 m<sup>2</sup>) : 180 à 200 personnes

Petite salle (126 m<sup>2</sup>) : 80 à 100 personnes

Bar + Hall (70 m<sup>2</sup>)

Terrasse - Parc

Possibilité de louer tout ou partie

### DEUX SCÈNES

Grande salle : 17 m<sup>2</sup>

Longueur 5 m

Largeur 3,60 m

Petite salle : 54 m<sup>2</sup>

Longueur 7,80 m

Largeur 7 m

### MATÉRIELS

129 tables

(109 rectangulaires - 20 rondes)

324 chaises

HALL : Bar, Réfrigérateur, Vestiaire

### CUISINE

Lave-vaisselle

Four et feux gaz,

Armoires chauffantes

Réfrigérateur

## Salle de l'Harmonia

5A, rue du Patisseau

### CAPACITÉ

30 personnes

### MATÉRIELS

tables rondes

chaises

Kitchenette

micro-ondes

### DESTINATIONS

animations, réunions

RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS  
MAIRIE D'ÉTRICHÉ

02 41 42 60 01

[accueil.mairie@etriché49.fr](mailto:accueil.mairie@etriché49.fr)

[www.etriché49.fr](http://www.etriché49.fr)

# Communauté de Communes

Communauté de Communes ANJOU - LOIR & SARTHE - (CCALS)



La Communauté de Communes ANJOU LOIR ET SARTHE compte près de 29 000 habitants répartis dans 17 communes.

Le nombre de conseillers communautaires qui siègent à l'assemblée est de 43.

Le conseil communautaire se réunit une fois par mois.

Pour Étriché, le maire et un conseiller municipal siègent au Conseil Communautaire.

David Lagleyze a été élu président du Conseil Communautaire.

## Ensemble des compétences gérées par la Communauté de Communes

- ▶ Petite enfance (Relais Petite Enfance - RPE...)
- ▶ Enfance – jeunesse (accueil de loisirs...)
- ▶ Environnement (gestion milieux aquatiques, préservation des espaces naturels...)
- ▶ Aménagement du territoire (P.L.U.I.H.)
- ▶ Gestion des déchets (3RD'ANJOU)
- ▶ Adduction de l'eau potable (Syndicat d'Eau de l'Anjou)
- ▶ Développement économique (développement des zones d'activité, tourisme...)
- ▶ Culture et loisirs (bibliothèque, gestion médiathèque et piscine Durtal...)
- ▶ Actions sociales (politique en faveur des seniors, soutien du public en difficulté...)
- ▶ Assainissement (collectif et non collectif)

178 agents composent la CCALS. Ils traduisent en projets et en actions les décisions des élus et sont au service du territoire et de ses habitants.

**103, rue Charles Darwin - 49125 TIERCÉ - 02 41 37 56 89**  
**[www.ccals.fr](http://www.ccals.fr)**

## ► FRANCE SERVICES :

Lieu d'information, d'orientation, d'accompagnement pour les démarches de la vie quotidienne et pour tout public.

### **Siège : Durtal**

02 41 96 10 40

[mspductal@ccals.fr](mailto:mspductal@ccals.fr)

### **Antenne mobile :**

**Étriché**

2 fois par mois

### **Antenne : Seiches**

02 41 27 23 75

[mspseiches@ccals.fr](mailto:mspseiches@ccals.fr)

## ► Le PIJ (Point Information Jeunesse) :

Antenne de la CCALS de Seiches-sur-le-Loir, au sein des locaux de France Services.

# Que faire en cas de Crise Majeure

## Inondations



Étriché est une commune exposée au risque d'inondations, plus particulièrement au Pont des Boires et au Moulin d'Yvray. Elles sont généralement provoquées par le débordement de la Sarthe lorsque se conjuguent fortes pluies et sols saturés. Elles peuvent toucher les zones habitées, mais sont généralement prévisibles plus de 24 h à l'avance.

- ▶ Surélever les meubles
- ▶ Obturer les ouvertures basses, sauf en cas de crue importante
- ▶ Couper l'eau, l'électricité, le gaz et le chauffage
- ▶ Ne pas s'engager dans une zone inondée
- ▶ Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- ▶ Ne pas consommer l'eau du robinet
- ▶ Ne pas téléphoner inutilement
- ▶ En cas d'évacuation, préparer le strict minimum
- ▶ Prendre des photos pour l'assurance

**Site internet : [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr)**

## Vents Violents Orages



Météo-France diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24 heures à venir (envoi de sms).

- ▶ Rentrer tout objet susceptible de s'envoler
- ▶ S'informer
- ▶ Se mettre à l'abri, fermer portes, fenêtres et volets
- ▶ Écouter la radio
- ▶ S'écarter de toute structure métallique
- ▶ Ne pas s'abriter sous un arbre
- ▶ En l'absence d'abri, se pelotonner au sol
- ▶ Débrancher le câble d'antenne et l'alimentation électrique du téléviseur
- ▶ Ne pas utiliser le téléphone fixe

**Site internet : [météofrance.com](http://météofrance.com)**

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18 ou 112**

## Grands Froids Neige Verglas

**Sites internet : [gouvernement.fr/risques/grand-froid](http://gouvernement.fr/risques/grand-froid)  
[météofrance.com](http://météofrance.com)**

**SAMU : 15**

Que votre habitation soit située dans une voie publique ou privée, que vous soyez propriétaire ou locataire de votre logement, vous êtes responsable de votre devant de porte (article 1384 du code civil repris dans l'arrêté municipal du 8 janvier 1901). Vous devez donc, entre autres, déneiger ou saler le trottoir devant chez vous.

- ▶ Limiter les efforts physiques
- ▶ Ne pas partir sans avoir écouté la météo
- ▶ Signaler toute personne sans abri et appeler le 115
- ▶ Prévoir des temps de trajet plus longs
- ▶ Utiliser de préférence les transports en commun
- ▶ Se renseigner sur les conditions de circulation routière





Un incendie de forêt ou de végétation peut être défini comme une combustion, qui se développe sans contrôle dans le temps et dans l'espace, dans un milieu végétalisé.

On parle d'incendie de forêt lorsqu'une forêt, un maquis ou une garrigue, d'une surface minimale de 0,5 hectares d'un seul tenant, est touché par les flammes et qu'une partie au moins des arbres ou arbustes est détruite.

Étriché est déclarée comme zone à risque d'incendie. Une grande partie de son territoire est soumise à l'Obligation Légale de Débroussaillage.

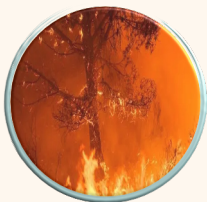
### Comment anticiper et protéger son habitation ?

- ▶ **Combustible :** Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de mon habitation.
- ▶ **Débroussailler :** Avant l'été, je débrousaille autour de ma maison : je coupe la végétation basse et j'élague les arbres pour qu'ils ne se touchent pas. L'objectif est d'éviter que le feu n'atteigne mon habitation. Dans les zones à risque, c'est une obligation.
- ▶ **Construction :** Si j'habite dans une zone couverte par un plan de prévention du risque de feu de forêt, j'adapte ma maison pour ma sécurité (volet, gouttière, toiture, aération, etc.).

### Que faire en cas de départ de feu ?

- ▶ **Alerter :** Témoin d'un début d'incendie, **je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.
- ▶ **Se protéger :** Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait brûler.
- ▶ **S'informer :** Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

**Sites internet :** [www.feux-foret.gouv.fr](http://www.feux-foret.gouv.fr)  
[www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/feu-de-foret](http://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/feu-de-foret)  
**SAMU :** 15  
**POMPIERS :** 18 ou 112



Pour plus de détails sur le débroussaillage,  
se référer à la page  
"Obligations Légales de Débroussaillage" (OLD)

Pensez à déclarer en mairie vos gros animaux  
(chevaux, ânes, bétail,...)  
sur le registre de prévention des incendies.



## Canicule

La mairie a mis en place un registre nominatif communal, recensant les personnes vulnérables, pour être en mesure de leur apporter conseil et assistance en cas de fortes chaleurs.

Les personnes pouvant figurer sur le registre sont les personnes de 65 ans ou plus, les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap.

**N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, si vous souhaitez paraître sur ce registre, ou y faire inscrire un proche.**

- ▶ Boire beaucoup d'eau
- ▶ Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée
- ▶ Ne pas faire d'efforts physiques intenses
- ▶ Prendre des nouvelles de son entourage régulièrement

**Site internet : [gouvernement.fr/risques/canicule](http://gouvernement.fr/risques/canicule)**

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18 ou 112**



**Se déclinent en deux types de phénomènes :**

- ▶ l'éboulement de terrain
- ▶ le retrait-gonflement d'argile.

Étriché fait partie des communes soumises à un faible aléa pour les risques sismiques mais à un aléa important pour le retrait-gonflement d'argile

- ▶ Évacuer au plus vite latéralement les lieux ou les bâtiments
- ▶ Ne pas revenir sur vos pas
- ▶ Ne pas rentrer dans un bâtiment endommagé
- ▶ Prévenir les autorités
- ▶ Se mettre à l'abri dans l'angle d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous une table solide et s'éloigner des fenêtres
- ▶ Ne pas faire de flamme
- ▶ En voiture, s'arrêter à distance des constructions et des poteaux, ne pas descendre avant la fin des secousses

**Site internet : <https://www.georisques.gouv.fr>**

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18 ou 112**



## Mouvements de Terrains

## Risque Sismique

## Transport de Matières Dangereuses

Le pipeline longe la commune d'Étriché au niveau du Porage.

Le pipeline est un oléoduc dédié au transport d'hydrocarbure.

C'est le moyen le plus sûr de transporter ce type de produit sur de longues distances. Il existe cependant des risques réels au cas où des travaux l'endommageraient. La perforation ou l'écrasement du pipeline peut provoquer une fuite avec des risques d'incendie, explosion ou pollution.

- ▶ Signaler toute anomalie observée à proximité du pipeline

**POMPIERS : 18 ou 112**

**Pipeline : 0 800 03 50 07**

## Transport Ferroviaire

Ce risque concerne les incidences d'un déraillement.

Une sensibilisation et des mesures ont été réfléchies avec les directeurs d'école, la Communauté de Communes et la Gendarmerie.

## Alerte Attentats

**En cas d'évènement majeur, n'oubliez pas d'informer vos proches afin d'éviter les inquiétudes.**

# Bien Vivre Ensemble

## Faisons appel à notre civisme et à notre courtoisie

### Règles de Bonne Harmonie

Entretenez la convivialité.  
Privilégiez le dialogue et la communication.  
Restez conciliant en toutes circonstances.  
Favorisez les échanges de services, de solidarités.



La vie en communauté suppose une tolérance entre voisins.  
Les conflits ne sont pas une fatalité et des moyens de prévention existent.  
Commencez par informer votre voisin de la gêne qu'il provoque.

### De Manière Générale, demandez-vous :

Le problème se pose-t-il souvent ?  
Suis-je le seul à être embêté ou d'autres voisins ont-ils le même problème ?  
Exprimez-vous calmement.  
Conviez votre voisin à venir chez vous pour juger par lui-même.  
Décidez ensemble des solutions de bon sens.



### Pensez à la Fête des Voisins !



Le bourg et les hameaux sont des espaces de vie.

**Respectons le code de la route.**

**La vitesse est limitée à 30 km/h en zone urbaine,  
voire 20 km/h en zone partagée.**

Respectez les emplacements de stationnements  
et ne vous garez pas sur les trottoirs ni sur les places marquées d'une croix jaune.  
Ne vous stationnez pas sur les places réservées aux handicapés si vous ne l'êtes pas !



**Ce que l'on risque : une contravention allant jusqu'à 135 € \*.**

Nous sommes tous, chacun à notre niveau, des acteurs de notre environnement urbain.  
L'espace public est un bien commun, chaque habitant doit contribuer à sa propreté.



### Dans les Jardins et Espaces Verts, veillez à :

Ne pas troubler la tranquillité, la décence et l'ordre public,  
Ne pas endommager les fleurs et massifs fleuris, les bancs  
et de manière générale, tous les biens et équipements publics,  
Ne pas répandre les détritux (papiers, mégots de cigarettes, chewing-gum, etc.),  
Respecter les aires de jeux pour enfants, ne pas monopoliser les jeux, chacun y a droit !

Les chiens sont interdits sur les aires de jeux et dans le stade.

En plus de l'interdiction de fumer qui était déjà en vigueur dans les lieux publics fermés, il est désormais également interdit de fumer dans les espaces extérieurs suivants :

- Parcs, jardins publics et aires de jeux
- Abords immédiats des établissements scolaires, sportifs et des bibliothèques

Certains bruits intempestifs peuvent gêner la vie quotidienne de jour comme de nuit.

**Tout bruit excessif peut être sanctionné quelle que soit l'heure.**

**Ce que l'on risque :**

Le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne.

Les amendes sont identiques, de 68 à 450 €\*.



**Bruits de jardinage et de bricolage**

Évitez les dimanches et jours fériés pour réaliser vos travaux.



**Arrêté Préfectoral du 4 juin 2024**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Ces horaires peuvent être modifiés en cas de fortes chaleurs.

**Ce que l'on risque :**

En dehors de ces horaires,

une infraction pour tapage

est passible d'une amende de 68 € à 750 €\*.

**Bruits de véhicules à moteur**

Tout scooter et cyclomoteur doit être équipé d'un échappement homologué et en bon état.

**Ce que l'on risque :** une amende allant jusqu'à 135 €\*.

## Alarmes

Les alarmes sonores, destinées à protéger les locaux ou les véhicules, doivent être installées et réglées pour se déclencher uniquement en cas d'effraction.

Les propriétaires ou utilisateurs peuvent être sanctionnés en cas de fonctionnements répétés et intempestifs.



Le plaisir que l'on peut prendre à se promener  
dans les jardins et espaces verts

ou simplement à marcher sur les trottoirs,

peut vite être gâché par un slalom entre les déjections canines.

Ces nuisances peuvent être résolues par des solutions simples  
et un peu de civisme.

**En toutes circonstances, le propriétaire est responsable de son animal.**

Il est expressément interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie  
publique, sans maître ou gardien.

Tout animal trouvé sera immédiatement saisi et mis au chenil.

Une pénalité forfaitaire pour frais de gardiennage sera appliquée.

**Pour bien vivre avec nos amies les bêtes, pensez à :**

Ramassez les déjections de votre animal en vous munissant d'un sac avant d'aller le promener.

Lors de votre promenade, tenez votre animal en laisse.

**Faire identifier et vacciner vos animaux est obligatoire.**

Déclarez en mairie votre chien de garde ou de défense de 2<sup>e</sup> catégorie.

**Plus d'informations :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

**Ce que l'on risque :** une amende allant jusqu'à 750 €\*.



**Pensez à déclarer en mairie vos gros animaux (chevaux, ânes, bétail,...)  
sur le registre de prévention des incendies.**

Les enfants et les collégiens qui empruntent le car ou le train pour se rendre à leur établissement scolaire doivent prendre toutes les précautions nécessaires afin d'assurer leur sécurité :

- ▶ mettre un gilet réfléchissant
- ▶ rester visibles des véhicules
- ▶ attendre le bus en retrait de la voie de circulation
- ▶ avoir une lampe de poche



## Vigilance Citoyenne

Face aux incivilités et cambriolages, ce dispositif encourage les habitants à adopter une attitude solidaire et vigilante en signalant à la Mairie ou à la gendarmerie tout fait qui semble anormal ou inquiétant.

Il permet de renforcer la tranquillité des habitants et d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance.

En signalant tout simplement les incivilités constatées, nous pourrions établir un maillage sur toute la commune et permettre ainsi à chacun de vivre sereinement.

Les logos mis en place aux entrées de notre village semblent également diminuer notablement la délinquance itinérante.

Une participation citoyenne facile à assumer pour la sécurité de tous.

**Si cela vous semble important, faites-vous connaître auprès de la gendarmerie, vous rejoindrez le groupe des référents actuels.**



**Étriché**

135 Chem. du Davier  
"La Pierre" - 49330 ÉTRICHÉ

**02 41 42 65 68**



## Reconnaître un frelon asiatique d'un frelon européen

### Frelon asiatique (à pattes jaunes)

#### Taille adulte

Reine : 24-32 mm

Ouvrière : 20-26 mm

Mâle : 24-27 mm

**La tête** est orange avec un front noir

**Le thorax** est entièrement brun et noir

**L'abdomen** est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment orangé

**Les pattes** sont jaunes à leurs extrémités



Frelon asiatique nuisible

Frelon européen à protéger

### Frelon européen

#### Taille adulte

Reine : 27-39 mm

Ouvrière : 19-30 mm

Mâle : 21-31 mm

**La tête** est jaune avec un front roux

**Le thorax** est tacheté de roux, de noir et de jaune

**L'abdomen** est roux à la base puis jaune rayé de noir

**Les pattes** sont brunes et rousses

**LE FRELON ASIATIQUE TRÈS AGRESSIF EST UN FLÉAU, NOTAMMENT POUR NOS ABEILLES. NOUS DEVONS TOUS ÊTRE PARTICULIÈREMENT VIGILANTS CAR LES COLONIES GAGNENT DU TERRAIN.**

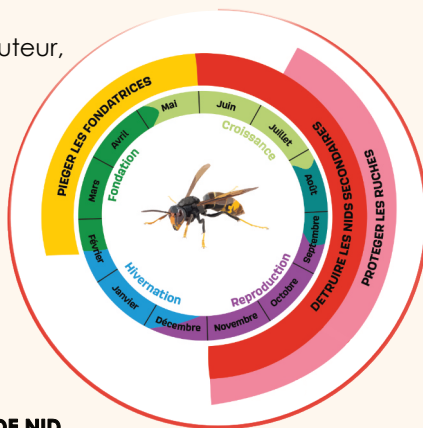
Les températures de plus en plus clémentes constituent un facteur aggravant.

Notre commune est particulièrement impactée.

Il est important d'être vigilant, particulièrement à l'automne et en hiver, afin de limiter sa propagation.

### IL EST IMPORTANT D'OUVRIR LES YEUX ET DE REGARDER :

- ▶ arbres souvent à grande, voire très grande hauteur,
- ▶ à ras du sol
- ▶ à hauteur d'homme
- ▶ sous les rives de toitures
- ▶ tas de bois
- ▶ cabanon de jardin
- ▶ parpaing
- ▶ bétonnière
- ▶ niche à chien
- ▶ salon de jardin
- ▶ ...



### ET DE SIGNALER EN MAIRIE TOUTE NOUVELLE DÉCOUVERTE DE NID.

Bien que le nid secondaire se dépeuple à l'automne, les jeunes reines nées en septembre/ octobre (de l'ordre d'une dizaine, voire plus) se dispersent à ce moment-là et accentuent ainsi la colonisation du secteur. Chacune d'elle va fonder un nouveau petit nid, dit primaire. (A noter que certaines d'entre elles peuvent rester dans l'ancien nid et y passer l'hiver avant de migrer en début de printemps pour construire le nid secondaire, **d'où l'intérêt de détruire les nids découverts à l'automne**). Pour cela, chacun doit avoir l'œil pour repérer chez lui ce type de nid primaire afin de le détruire aussitôt (un petit coup de bombe insecticide suffit). Chaque nid primaire ainsi détruit sera un gros nid secondaire en moins par la suite. Ceci est très important !

**Ces petits nids primaires sont approximativement de la grosseur d'une balle de tennis et ouverts en dessous. On les trouve dans les abris.**

**Destruction** : les nids sont d'abord impactés par un biocide avec utilisation de perches pour atteindre la colonie. Ils sont descendus quelques jours après.

**La mairie dispose d'une liste de spécialistes pouvant détruire les nids difficiles d'accès.**



# Annuaire Associations

## Associations Culturelles

### En'Chanté

Présidente : Virginie JOUANNEAU  
06 83 83 42 45 / t.jouanneau@orange.fr  
 <https://etrich49.fr/enchante/>

### L.A.M.Y (Loisirs Animation du Moulin d'Yvray)

Présidente : Françoise BOSCH  
06 74 65 84 43 / francoise.bosc@orange.fr

### La Vallée des Arts

Présidente : Monique CHANET  
06 11 49 52 94 / la-vallee-des-arts@orange.fr  
 <http://www.la-vallee-des-arts.fr>

## Associations Loisirs

### Club des Séniors

Présidente : Mado PARENTEAU  
06 79 90 47 81 /  
madoparenteau@gmail.com

### Étriché en Fêtes

Président : Laurent LECAPLAIN  
06 22 09 89 04 / l.lecaplain@gmail.com  
 [etrichenfete](#)

### La Concorde (boule de fort)

Président : Serge JOUIN  
02 41 42 88 44 / 06 75 90 12 62  
laconcorde.bouledefort@orange.fr

### Les Pieds Tanqués (pétanque)

Président : Richard DOISNEAU  
06 71 00 84 58 / rito55@orange.fr

## Associations Sportives

### ALERTE (regroupement associations sportives)

Président : Christophe GRIGNON  
06 88 92 54 28 / contact@alerte-etliche.fr  
 <https://www.alerte-etliche.fr>

### Badminton

Référente : Clarisse PARENTEAU  
06 48 70 58 01 / badminton@alerte-etliche.fr

### Basket-ball

Président : Mickael LEGAULT  
06 71 81 97 51 / basket@alerte-etliche.fr

### Boxe

Présidente : Muriel PAIN  
06 12 29 55 27 / cardioboxe@alerte-etliche.fr

### Cardio-Training

Présidente : Muriel PAIN  
06 12 29 55 271 / cardioboxe@alerte-etliche.fr

### Danse Adaptée

Référente : Sophie BRUNELIÈRE  
06 68 31 80 96 / danseadaptée@alerte-etliche.fr

### Danse Enfant

Référente : Nathalie LAPEYRONIE  
06 63 03 03 13 / danse.jaydance.alerte.etliche@gmail.com

### Fitness

Référente : Virginie BONNAMY  
06 17 53 58 11 / fitness@alerte-etliche.fr

### Football

Présidents : Antonin PINIER  
06 58 31 99 76 / foot@alerte-etliche.fr

### Gym douce

Référente : Mado PARENTEAU  
06 79 90 47 81 / gym-douce@alerte-etliche.fr

### Glow Dance Adulte

Référente : Nathalie LAPEYRONIE  
06 63 03 03 13 / danse.jaydance.alerte.etliche@gmail.com

### Marche Nordique

Référente : Valérie LEBRUN  
06 80 98 76 68 / marche-nordique@alerte-etliche.fr

### Multisports

Référent : Thay VANG  
06 98 19 91 59 / multisports@alerte-etliche.fr

### Palets

Référent : Mickael MAGET  
06 49 48 39 89

### Running

Référent : Olivier PARADIS  
06 70 79 45 53 / contact@alerte-etliche.fr

## Tennis de Table

Référent : Yohann BRICHET

06 95 74 78 56 / tennis-de-table@alerte-etriches.fr

## Tir à l'Arc

Référente : Sandie CARON

06 80 13 95 92 / section.tiralarc.etriches@gmail.com

## Yoga

Référente : Armelle DUBAS

06 84 08 05 61 / yoga@alerte-etriches.fr

## Autres

### Ame clo (lutte contre le cancer)

Prés. : Alison GILBERT / Laura MADELAINE-DANSAULT

07 77 80 46 68 / 06 84 74 77 92

ameclo49@gmail.com

### Étriché en Transition

Prés. : Jacky GLEDEL / M-Lumir ROCHE

06 80 11 88 61 / 06 19 12 16 59

contact@etriches-en-transition.org

### Lutte contre les Espèces Nuisibles

Référent : Yves BRIAND

06 11 70 81 71

## Voitur'Agès (transport solidaire)

Référent : Georges UHLEN

06 78 02 07 52 / georges.uhlen@orange.fr

## Culte

### Paroisse St Joseph des Basses Vallées

Maison paroissiale - 14 rue Basile Gabory, 49125 Tiercé

Contact : Père Vianney BOUYER

02 41 42 62 58 / saintjosephdesbassesvallees@gmail.com

## Écoles

### APE Ecole Publique

ape.alphonseaudet@gmail.com

02 41 42 85 20

ape-alfonseaudet.e-monsite.com

### APEL Ecole Privée

apel.lestempliers@gmail.com

02 41 42 84 64

https://www.etriches-lestempliers.fr

### OGECE Ecole Privée

ogeclestempliers@gmail.com

02 41 42 84 64

*Vous ne savez pas quoi faire des milliers de photos et vidéos que contient votre téléphone ?*

Je vous propose des montages photos/vidéos à partir de 80 euros pour toutes les occasions.

Mariage, voyage, anniversaire, sport, fête de famille...

Surprenez vos proches et redonnez vie aux meilleurs moments !



**Gardez les émotions intactes**



Opaline Production  
06 23 31 21 32 - 49330 Etriché  
opalineprod@hotmail.com  
opalineproduction.fr



# Annuaire Professionnel



## Alimentaire.

### Biau Verger (vente directe de pommes Bio)

445 Route de Tiercé  
06 25 04 60 40 / lbv@macueillette.net  
🌐 macueillette.net

### BoLoÉ (boulangerie automatique)

07 66 26 30 28 / boloeetrich@gmail.com  
📘 BoLoÉ Étriché

### Brûlerie de la Maine (artisan torréfacteur)

1 rue Traversière - ZA du Perray  
02 41 69 73 84 / contact@bruleriesdelamaine.fr  
🌐 bruleriesdelamaine.fr

### Les Fruits d'Altho - (verger pommes)

1320 route de Daumeray  
02 41 42 22 01 / contact@groupe-humeau.com

### Le Jardin des Fontenelles (maraîcher Bio)

185 impasse des Fontenelles  
06 20 09 56 69 / sgohiaramaichage@gmail.com  
🌐 le-jardin-des-fontenelles.fr

### Verger Champ Fleuri (noix Bio)

15 route de Seiches - Le Rotas  
07 81 46 31 82 / contact@paulgautreau.fr  
🌐 paulgautreau.fr



## Artisans / Bâtiments.

### ACB - (artisan menuisier - charpentier)

1040 route de Châteauneuf - La gare  
02 41 42 60 57 / contact@acb-construction.fr  
🌐 acb-constructions.fr

### Adapt Habitat Concept

(aménagement / rénovation pour PMR)  
1 rue de la Malle-Poste - ZA du Perray  
02 41 24 12 60 / adapt.habitatconcept@gmail.com  
🌐 adapt-pmr.fr

### BFTP Briand François Travaux Publics

(Terrassement-Assainissement-Enrobé)  
5 rue de la diligence - ZA du Perray  
06 89 13 30 79 / f.briandtp@laposte.net  
🌐 bftp-etrich.fr

### Dainvaux Rénov'Anjou

(Maçonnerie, taille de pierre, terrassement, assainissement)  
440 impasse de la Gare  
02 41 69 85 94 / contact@dainvaux-renovanjou.fr  
🌐 dainvaux-renovanjou.fr

### EcoLeau Confort (plombier)

2 allée de l'Union  
06 21 62 14 82 / ecoleauconfort@gmail.com  
🌐 ecoleauconfort.fr

### Lecomte et Tomé (plâtrier)

7 rue de la Diligence - ZA du Perray  
07 86 30 54 85 / platrieriecomtetome@gmail.com  
🌐 platrieriecomtetome.com

### Les Carreleurs Angevins

12 route de la Gare  
06 35 14 58 16 / courbalayfred@hotmail.com

### Madelin Couverture (artisan couvreur)

8 rue du Stade  
07 84 34 93 09 / madelincouverture@gmail.com  
📘 Madelin Couverture

### Menuiserie Cadeau (artisan menuiserie)

125 chemin de la Brosse  
02 41 18 89 84 / 06 73 47 64 06  
ste.cadeau.patrick@orange.fr  
🌐 menuiserie-cadeau-angers.fr

### Priou Construction Bois (charpentier)

8 rue des Fresnes  
06 42 12 34 47 / bruno.priou0601@orange.fr  
🌐 priou-construction.fr

### SAS Jugé (Travaux publics)

130 chemin du Davier  
02 41 42 65 68 / sasjuge@groupe-juge.fr  
🌐 groupe-juge.com

### Select'Renov (artisan menuiserie)

2 rue de la Malle Poste - ZA de Perray  
02 41 41 97 35 / Bidault49@orange.fr  
📘 Select Rénovation



## Artisans / Commerçants

**Anjou Trajet** (*location automobile avec chauffeur*)  
 19 route du Porage  
 06 24 05 61 11 / contact@anjoutrajet.com  
 🌐 anjoutrajet.com

**Essentiel Jardin** (*paysagiste*)  
 1 impasse Grosbois Le Pont des Boires  
 06 41 59 75 61 / essentieljardin@gmail.com  
 📱 Essentiel jardin

**GCMS** (*dépannage, remorquage véhicules, évacuation d'épave, pièces détachées automobile d'occasion*)  
 130 chemin de la Jouvencellerie  
 06 35 21 34 61 / gcmulti@yahoo.co

**Garage Delépine Moulin Services** (*garage*)  
 6, rue de la Malle Poste - ZA de Perray  
 02 41 42 14 88 / garage.delepine@yahoo.fr  
 📱 Dms Delépine Moulin

**Sarah Nails** (*prothésiste onguilaire*)  
 La Jouvencellerie  
 06 50 37 58 10 / saya.c@laposte.net  
 📱 sarahnails

**Volume Coiffure**  
 22 place de l'Eglise  
 02 41 42 69 10 / luciepriou@orange.fr  
 📱 volume coiffure



## Culture / Loisirs

**Cours de Piano - Solfège - Voyages Sonores**  
 Marie-Laure CHANET  
 Le bourg  
 06 67 60 87 63 / chanet.contact@orange.fr  
 🌐 marielaurechanet-pianiste.fr

**Écurie Mon Plaisir** (*commerce chevaux / poneys*)  
 Camille DECLERCK  
 2335 Route de Tiercé  
 06 30 84 18 64 / camille.declerck@orange.fr  
 📱 Ecurie Mon Plaisir

**Enluminure & Calligraphie Latine Médiévale**  
 Céline UHLEN  
 15 rue de la mairie  
 06 72 30 39 18 / celine\_49@orange.fr

**Juli'Hyppos** (*poney club*)  
 Julie BROVELLI  
 3400 route du Porage  
 06 22 94 83 43 / ecuriejulhyppos@hotmail.fr  
 🌐 ecurie-julhyppos.fr

**Opaline Production** (*réalisation, montage de films*)  
 Sarah LAGLEYZE  
 220 impasse des Fontenelles  
 06 23 31 21 32 / opalineprod@hotmail.com  
 🌐 opalineproduction.fr

**Photographe**  
 Perrine LEKIEFFRE  
 26 route de Seiches  
 07 83 94 49 83 / perlephotographe@gmail.fr  
 🌐 perrinelekieffre-photographe.fr



## Hébergement

**Le Château du Pré Neuf** (*gîte*)  
 780 route du Moulin d'Yvray  
 06 14 02 65 05 / baloin.marc@orange.fr  
 📱 Château Le Pré Neuf

**Le Plessis Chivré** (*salle de réception, gîte*)  
 Domaine Le Plessis Chivré  
 950 route du Porage  
 06 60 21 55 65 / claire.crouan@leplessischivre.fr  
 🌐 leplessischivre.fr

**La Vieille Forge** (*gîte*)  
 10 rue Xavier et Jo de Quatrebarbes  
 06 89 36 08 53 / beauclair.d@wanadoo.fr  
 🌐 gitebeauclair.com



## Médias

**Correspondant au Courrier de l'Ouest**  
 Théo Hochtin  
 06 82 82 91 88 / theo.hochtin@gmail.com

**Evolinfo** (*assistance, dépannage informatique*)  
 3 rue des frênes  
 06 22 09 89 04 / l.lecaplain@evolinfo.fr  
 📱 Evolinfo



## Restauration.

### Le Relais du Porage (bar - restaurant)

2975 route du Porage

02 41 33 18 93 / lerelaisduporage@orange.fr

Le relais du porage

### Matt Monde (traiteur)

3 impasse de l'alerte

06 50 47 93 38 / contact@matt-monde.fr

matt-monde.fr



## Santé / Bien-Être.

### Atelier Montessori et Cie - Explore

Stéphanie MARZELLEAU

07 81 97 39 49 / contact.explore49@gmail.com

Explore - Ateliers Montessori - Apprenons autrement

### Bioénergéticien

Vasile Veres

Espace santé l'Harmonia

5B rue du Patisseau

07 82 20 94 04 / vasileveres.bioenergie@gmail.com

### Infirmières (soins sur rendez-vous)

Espace santé l'Harmonia

5B rue du Patisseau

02 41 42 64 91 / csi-tierce@soins-santé49.fr

### NathAnima (Zoothérapie, Sylvothérapie, Soins Naturels et Bio Conseils Animaux...)

Sylvie KAEUFFER

2540 route de Ferrière

06 70 67 34 18 / nathanima@orange.fr

www.nathanima.fr

### Psychologue - Psychothérapeute

Estelle DURILI - BRÉCHETEAU

Espace santé l'Harmonia

5B rue du Patisseau

06 76 52 15 22 / ebdurili@orange.fr

### Psychomotricienne

Anne MESLET

Espace santé Salle des Sports

21 rue du Stade

06 33 88 42 27 / meslet.psychomot@gmail.com

### Sophrologue / Praticienne Massage

Céline CORVÉ

1105 route de Chateauneuf

07 89 23 74 10 / celinecorve@hotmail.fr

<https://celinecorvesophrologue.fr>

### Thérapeute Relaxologue / Massage Énergétique

Valérie BRILLEAUD

2 Allée de la Forge

07 83 34 66 79 / vbrilleaud@gmail.com

vbrilleaud.com



## Services.

### Étrichiens et Cie (pension canine, petsitter)

06 40 18 30 78 / etrichiensetcie@orange.fr

<https://etrichiensetcie.wixsite.com/pensioncanine>

### Moments Uniques (organisation de mariage)

Audrey

06 62 23 88 19 / momentsuniques.wplanner@gmail.com

<https://www.momentsuniqueswplanner.com>

### Sarah Vigan (docteur en génie civil)

07 81 46 61 53 / contact@vigan-expertises.com

<https://www.vigan-expertises.com>



Vous êtes un professionnel,  
basé à Étriché  
et vous n'apparaissez pas  
dans l'annuaire ?

Faites-vous connaître  
auprès du secrétariat de la Mairie.









# Étriché

## Clos de la Roulière

Votre terrain à bâtir



Prochainement  
commercialisation  
de la Tranche 3



[www.achat-terrain-49.fr](http://www.achat-terrain-49.fr)

02 41 92 11 68